

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES

2024 • 2034



**PLAN QUÉBÉCOIS
DES INFRASTRUCTURES**
2024 • 2034

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera
cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant
au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Plan québécois des infrastructures 2024 - 2034

Dépôt légal – Mars 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-97006-4 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-97007-1 (en ligne)

ISSN 2563-1209 (imprimé)
ISSN 2563-1217 (en ligne)





MESSAGE DU MINISTRE RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES

Le Plan québécois des infrastructures est un outil de planification qui permet au gouvernement de s'assurer que les fonds publics sont investis de façon optimale, conformément aux priorités gouvernementales et à la capacité de payer des citoyens. Tant le maintien en bon état que la construction de nouvelles infrastructures doivent répondre aux besoins actuels et futurs des Québécois. Pour ce faire, le Plan cible donc les secteurs identifiés comme prioritaires, particulièrement les réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur, l'ensemble du réseau routier et des transports collectifs, ainsi que les logements sociaux.

Cette nouvelle planification pour la prochaine décennie s'élève à un niveau sans précédent de 153 milliards de dollars. Il s'agit d'un rehaussement de 3,0 milliards de dollars par rapport au PQI de 2023-2033, et d'une augmentation de 52,6 milliards de dollars, soit 52 % depuis les six dernières années. Les investissements en maintien du parc atteignent un niveau record de 87,6 milliards de dollars, ce qui correspond à 62 % des investissements au PQI.

Dans le domaine de la santé et des services sociaux, notre gouvernement poursuit son engagement visant à offrir à la population un accès à des établissements modernes, qui proposent des soins et des services de santé de qualité. L'État prévoit alors des investissements additionnels pour la construction, la reconstruction, l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux, la construction de maisons des aînés et alternatives (MDAA) ainsi que pour la reconstruction de centres hospitaliers de soins de longue durée selon le concept de MDAA afin d'offrir un environnement sain et respectueux à nos aînés.

Le réseau de l'éducation est également priorisé, principalement pour la réfection d'écoles et le remplacement d'équipement. Il est essentiel et incontournable que nos enfants disposent des installations nécessaires à leur développement éducatif. Nous poursuivrons également des projets pour l'actualisation de programmes qui visent à s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines prioritaires aux niveaux collégial et universitaire, ainsi que pour la construction de logements destinés aux étudiants.

Pour le secteur du réseau routier, les nouvelles sommes consacrées vont notamment permettre d'assurer le maintien de la qualité des chaussées, des structures et des ponts municipaux sur l'ensemble du territoire. De plus, les investissements en transport collectif auront pour effet de favoriser la mobilité des citoyens, d'accroître la fluidité de la circulation, et de poursuivre les développements entrepris en matière d'électrification du transport collectif.

Nous continuons de faire les bons choix pour en arriver, ultimement, à livrer plus rapidement des projets d'infrastructures publiques de qualité et au meilleur coût. À cet égard, dès mon arrivée en 2022, j'ai mis en place des chantiers prioritaires en collaboration avec mes collègues et j'ai mené des rencontres avec nos partenaires afin de livrer prochainement une stratégie applicable sur deux années qui permettra de réduire les coûts et de diminuer les délais de réalisation des infrastructures publiques, dont les effets seront durables.

Le ministre responsable des Infrastructures,

Jonatan Julien

LE PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES

Termes apparaissant au document

Acronymes

Introduction

Faits saillants

Section A

Allocation des nouvelles disponibilités et pérennité des infrastructures

Section B

Investissements prévus au plan par secteur d'activité

Section C

Bilan de l'état des infrastructures publiques

2024-2034

Termes apparaissant au document

AJOUT

Agrandissement d'une infrastructure existante, acquisition ou construction d'une nouvelle infrastructure.

AMÉLIORATION

Accroissement du potentiel de service d'une infrastructure existante.

BONIFICATION DU PARC

Augmentation du parc d'actifs par l'agrandissement d'une infrastructure existante, l'acquisition ou la construction d'une infrastructure existante.

DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour rétablir l'état physique d'une infrastructure présentant un indice d'état gouvernemental de D ou E à un niveau au moins satisfaisant (indice d'état gouvernemental de A, B ou C) afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre l'utilisation pour laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

ENTRETIEN

Travaux de faible envergure normalement réalisés dans le cadre de l'exploitation d'une infrastructure. Les travaux d'entretien sont exclus du maintien d'actifs.

ENVELOPPE SECTORIELLE

Enveloppe, sous la responsabilité d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement, permettant d'engager la contribution financière du gouvernement requise pour mettre en œuvre des projets priorités et ayant obtenu les autorisations ministérielles et gouvernementales requises.

ENVELOPPE CENTRALE

Enveloppe permettant d'assurer la contribution financière du gouvernement éventuellement requise pour mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude et en planification, ceux que le gouvernement retiendra et priorisera. Le transfert des investissements aux enveloppes sectorielles exige une décision du Conseil des ministres.

INFRASTRUCTURE

Immeuble, équipement ou ouvrage de génie civil contribuant à l'offre de service gouvernementale.

INVESTISSEMENT PRÉVU

Contribution financière prévue du gouvernement du Québec pour un investissement public en infrastructure inscrit au Plan québécois des infrastructures.

INVESTISSEMENT PROBABLE

Contribution financière probable du gouvernement du Québec à un projet pour l'exercice financier gouvernemental qui se termine.

INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Contribution financière réelle du gouvernement du Québec à un projet pour un exercice financier gouvernemental clos.

MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour maintenir l'état physique d'une infrastructure dans un état au moins satisfaisant (indice d'état gouvernemental de A, B ou C) afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation pour laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

MAINTIEN DU PARC

Investissements destinés à des travaux de maintien d'actifs, de prise en charge du déficit de maintien d'actifs, ainsi que de remplacement d'équipements et de reconstruction d'immeubles ou d'ouvrages de génie civil.

PRISE EN CHARGE DU DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Investissements (projets et enveloppes de maintien du parc) spécifiquement destinés à résorber le déficit de maintien d'actifs répertorié sur les infrastructures présentées au Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures d'un organisme public.

PROJET MAJEUR

Projet d'infrastructure publique assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, car son coût estimé est égal ou supérieur à 50,0 M\$, ou à 100,0 M\$ dans le cas d'un projet d'infrastructure routière ou d'un projet d'infrastructure de transport collectif. De plus, le Conseil du trésor peut décider de considérer comme majeur tout projet d'infrastructure, s'il le juge à propos.

RÉAMÉNAGEMENT

Dans le secteur immobilier, ce terme réfère généralement à des travaux de rénovation fonctionnelle. De façon générale, il peut s'agir de donner un nouvel usage à une infrastructure, à un site, ou de s'assurer de sa fonctionnalité en fonction des nouvelles normes ou des nouveaux usages convenus.

RÉFECTION

Nature de travaux qui réfère à des travaux de mise aux normes structurales visant à redonner à l'infrastructure sa capacité à livrer le service pour lequel elle a été initialement construite. Dans les faits, l'infrastructure se verra améliorée par rapport à son état actuel, mais sa capacité ne sera pas bonifiée par rapport à sa conception originale.

REMPACEMENT

Acquisition, construction ou reconstruction d'une infrastructure en remplacement d'une infrastructure existante, normalement à la fin de sa vie utile, de manière à assurer la continuité de la prestation des services.

VALEUR DE REMPLACEMENT

Estimation des investissements requis pour construire ou acquérir une infrastructure de mêmes dimension et utilité, possédant des caractéristiques techniques équivalentes, selon les techniques de construction, les codes et les matériaux ou les spécifications techniques en vigueur au moment de l'estimation.

VIE UTILE (durée de)

Période durant laquelle une infrastructure ou une composante devrait assurer adéquatement les fonctions auxquelles elle est destinée.

Acronymes

ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
CCQ	Commission de la construction du Québec
CCSSBJ	Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James
CDPQ Infra	Caisse de dépôt et placement du Québec Infra
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CPE	Centre de la petite enfance
Directive	Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique
DMA	Déficit de maintien d'actifs
DA	Dossier d'affaires
DO	Dossier d'opportunité
EBI	Entente bilatérale intégrée
EPC	Établissements privés conventionnés
EPNC	Établissements privés non conventionnés
GES	Gaz à effet de serre
IEG	Indice d'état gouvernemental
LCACPI	<i>Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure</i>
LCOP	<i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>
LIP	<i>Loi sur les infrastructures publiques</i>
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDAA	Maison des aînés et alternative
MEQ	Ministère de l'Éducation
MES	Ministère de l'Enseignement supérieur
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MFQ	Ministère des Finances du Québec
MO	Ministères et organismes
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
PAGI	Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures
PQI	Plan québécois des infrastructures
REM	Réseau express métropolitain
RRSSSN	Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
RTC	Réseau de transport de la Capitale
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SHQ	Société d'habitation du Québec
SQI	Société québécoise des infrastructures
STL	Société de transport de Laval
STO	Société de transport de l'Outaouais

Introduction

Depuis le PQI 2018-2028, les investissements en infrastructures ont augmenté de façon importante afin d'offrir aux citoyens des infrastructures de qualité qui répondent à leurs besoins. Ces investissements, répartis dans toutes les régions du Québec, permettent également de soutenir et de stimuler notre économie. Pour une sixième année consécutive, le PQI est rehaussé et porté à 153,0 G\$, soit une augmentation de 3,0 G\$ par rapport au plan précédent de 150,0 G\$ et de 52,6 G\$ par rapport au PQI 2018-2028. Le gouvernement peut ainsi bonifier ses investissements dans plusieurs secteurs d'activité, notamment en :

- Santé et en services sociaux, par la construction, la reconstruction, l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux, par la construction de MDAA, par la reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA ou par la conversion d'EPNC en EPC;
- Éducation, où les écoles primaires, les écoles secondaires et celles de formation professionnelle bénéficient d'importants travaux de mises aux normes ou d'agrandissement. De nouvelles installations sont également offertes aux élèves et aux enseignants afin de répondre aux besoins;
- Enseignement supérieur, pour répondre aux besoins de main d'œuvre, avec des projets d'ajout de pavillons, d'agrandissements d'immeubles ainsi que de réaménagement de locaux existants et, pour répondre au besoin d'hébergement des étudiants, par la construction de logements;
- Réseau routier et en transports maritime, aérien, ferroviaire et autres, avec la remise en état de ces réseaux, de même que leur développement;
- Transport collectif, par des travaux d'électrification de garages et de centres d'exploitation, par l'acquisition d'autobus électriques ou hybrides ainsi que par le développement des différents réseaux structurants;
- Ressources informationnelles afin de poursuivre la transformation numérique de l'État;
- Logements sociaux et communautaires pour réaliser des travaux de réfection et accélérer la construction de nouveaux logements qui respectent la capacité financière des ménages.

Le premier quinquennat du PQI 2024-2034 prévoit un niveau d'investissement semblable à celui du PQI 2023-2033. Ce sont 80,8 G\$, soit 53 % des investissements décennaux, qui seront réalisés au cours des cinq prochaines années.

- La section A présente notamment l'allocation des nouveaux investissements, ainsi que l'effet attendu des investissements prévus au PQI 2024-2034 sur la pérennité des infrastructures.
- La section B présente les investissements prévus au PQI 2024-2034 par secteur d'activité du gouvernement. Elle présente également une reddition de comptes des investissements réalisés en 2022-2023, des investissements probables en 2023-2024 et des informations sur les PQI antérieurs. La liste détaillée des projets d'infrastructure présentée par secteur d'activité est dorénavant disponible sur le Web¹.
- La section C présente un sommaire des PAGI 2024-2025 préparés par les MO visés. Ces plans, qui sont publiés sur le Web², permettent de suivre l'évolution de l'état des infrastructures publiques et de leur DMA.

¹ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *tableau de bord des projets d'infrastructures*, [en ligne : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/>]

² SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Publications*, [en ligne : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/>]

INVESTISSEMENTS

de **153 G\$** de
2024 à 2034

Un rehaussement de 3,0 G\$
par rapport au PQI 2023-2033 et
une augmentation de 52,6 G\$
depuis le PQI 2018-2028

afin d'assurer la réalisation des priorités
gouvernementales qui répondent aux
besoins de la population et de continuer
à accroître le potentiel économique
du Québec à long terme

Le maintien en bon état du
parc d'infrastructures
demeure une priorité,
se voyant allouer **87,6 G\$**
(62 %) des investissements
prévus afin d'assurer la
pérennité des infrastructures
publiques

**Des choix alignés
avec les priorités
gouvernementales**

Faits saillants

□ Des choix alignés avec les priorités gouvernementales, dont :

- 2,9 G\$ afin de poursuivre la construction, la reconstruction, l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux, la construction de MDAA, la reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA, de même que la conversion d'EPNC en EPC;
- 1,1 G\$ en éducation, principalement pour réaliser des travaux prioritaires de réfection sur des composantes liées à la santé et à la sécurité des personnes, de même qu'à l'intégrité des bâtiments;
- 481,0 M\$ pour l'enseignement supérieur, afin de poursuivre les mesures liées à la diplomation ciblée dans le cadre de l'Opération main-d'œuvre, ainsi que des projets de logements destinés aux étudiants des niveaux collégial et universitaire;
- 2,0 G\$ consacrés au maintien en bon état du réseau routier ainsi qu'à son développement, incluant des voies réservées pour le transport collectif sur les autoroutes;
- 672,9 M\$ alloués à l'amélioration de la mobilité et à l'électrification du transport collectif;
- 579,5 M\$ pour les infrastructures des autres modes de transport, dont l'acquisition d'avions-hôpitaux ainsi que la réhabilitation et la réfection d'infrastructures maritimes et ferroviaires du gouvernement;
- 495,4 M\$ pour les ressources informationnelles afin de favoriser la transformation numérique de l'État;
- 97,0 M\$ pour des travaux de réfection de logements sociaux qui s'ajoutent aux 900,0 M\$ annoncés lors de la mise à jour économique de l'automne 2023 pour soutenir la construction de nouveaux logements sociaux.

□ De nouveaux projets majeurs

- La mise à l'étude du projet de Littoral Est du Saint-Laurent (phase IV) à Québec, en continuité de la promenade Samuel-De Champlain, confirme la volonté d'offrir un environnement de qualité dans la Capitale-Nationale.
- La planification d'une nouvelle MDAA en remplacement du centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis pour offrir un espace plus vaste afin d'accueillir 180 personnes dans un milieu de vie mieux adapté.
- La mise à l'étude du projet de l'établissement de détention de Hull qui est vétuste pour assurer des conditions de détention plus saines et sécuritaires pour les personnes incarcérées et pour offrir un meilleur environnement de travail pour le personnel de l'établissement.
- La planification de la réfection complète de l'enveloppe extérieure du palais de justice de Québec, construit il y a près de 45 ans, pour permettre de prolonger sa durée de vie.
- D'autres projets majeurs dans les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Santé et des services sociaux seront soumis à l'approbation du gouvernement pour une mise à l'étude au cours de l'année 2024-2025.

□ Une stratégie en infrastructure qui sera déployée à compter du printemps 2024

Le gouvernement engagera, au printemps 2024, une stratégie applicable sur deux années et dont les effets seront durables, dans le but de réduire les coûts et de diminuer les délais de réalisation des infrastructures publiques.

STRATÉGIE EN INFRASTRUCTURE 2024-2026

Le gouvernement annoncera un certain nombre de mesures concrètes, dont les effets devraient être rapides, afin d'agir sur quatre dimensions.

- **Une planification optimisée** – Des initiatives seront mises en œuvre pour améliorer la prévisibilité entre les investissements publics et la capacité du secteur de la construction. Par exemple :
 - Une appréciation périodique de la capacité du marché de la construction dans les différentes régions sera effectuée afin de répondre à la demande de projets anticipée. Cet exercice permettra une meilleure prise en compte de la capacité de l'industrie de la construction lors du choix des projets dans le cadre du PQI;
 - Des mesures ciblées pour améliorer la capacité et la productivité de l'industrie seront mises en œuvre, notamment la poursuite de la modélisation des données du bâtiment.
- **Un environnement d'affaires collaboratif et compétitif** – Simultanément, le gouvernement rendra la gestion des projets plus moderne et plus efficiente. Par exemple, des changements seront proposés pour :
 - Favoriser l'utilisation de nouveaux modes de réalisation collaboratifs axés sur la performance;
 - Faciliter et accélérer le processus d'autorisation des projets majeurs.
 - La Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique s'applique aux MO responsables de projets majeurs et vise à permettre au gouvernement de promouvoir les meilleures pratiques en gestion de projet et d'assurer un suivi sur les principaux paramètres (coût, échéancier, portée et financement) des projets qu'il finance. Son évolution permettra notamment de prendre en compte les particularités des projets réalisés en mode collaboratif.
- **Des donneurs d'ouvrage plus agiles** – Des modifications seront apportées pour qu'ils puissent être encore plus agiles et performants, dans un cadre tout aussi transparent et rigoureux.
- **Un suivi amélioré de la performance des projets** – Un tableau de bord optimisé basé sur des indicateurs standardisés sera déployé.

Le but du gouvernement est de faire en sorte que, d'ici 2026, les coûts des infrastructures aient été réduits et les délais de réalisation diminués, permettant une amélioration de la planification, de la réalisation et du suivi des projets d'infrastructures qui profitera à tous les Québécois.

Pilotée par le ministre responsable des Infrastructures, cette stratégie est l'aboutissement de chantiers et de consultations réalisés en collaboration avec ses collègues depuis novembre 2022 et elle visera des résultats rapides, durables et convaincants.

Section A

**ALLOCATION DES
NOUVELLES
DISPONIBILITÉS ET
PÉRENNITÉ DES
INFRASTRUCTURES**

Section A

Allocation des nouvelles disponibilités et pérennité des infrastructures

1. Des investissements ciblés dans des secteurs d'activité prioritaires	5
1.1 L'allocation des nouveaux investissements de 10,3 G\$	5
1.2 Des choix en fonction des priorités gouvernementales	6
1.3 Des investissements de 153,0 G\$ dans les différents secteurs d'activité	18
1.4 Une enveloppe centrale pour assurer la réalisation de projets majeurs	19
1.5 Un niveau des investissements au premier quinquennat maintenu	19
2. Une planification des investissements axée sur la pérennité du parc d'infrastructures	21
2.1 Des investissements prioritaires consacrés au maintien du parc	21
2.2 Des investissements permettant de prendre en charge 64 % du déficit de maintien d'actifs sur 10 ans	23
2.3 Une stratégie d'investissement pour améliorer l'état des infrastructures publiques ..	25
Annexe 1 – Élaboration du PQI 2024-2034	27
Annexe 2 – Investissements par type d'organisme	30
Annexe 3 – Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique	31

1. Des investissements ciblés dans des secteurs d'activité prioritaires

1.1 L'allocation des nouveaux investissements de 10,3 G\$

Déterminé à assurer la réalisation de ses engagements tout en évitant d'exacerber la pression sur le marché de la construction, le gouvernement hausse le niveau des investissements prévus au PQI 2024-2034 de 3,0 G\$ pour atteindre 153,0 G\$.

- Ce niveau d'investissement témoigne de l'engagement du gouvernement à réaliser ses priorités qui répondent aux besoins exprimés par la population, plus particulièrement en santé et services sociaux, en éducation, dans les différents réseaux de transport, en transport collectif et en logements sociaux et communautaires.

Depuis le PQI 2023-2033, des disponibilités de 10,3 G\$ ont été dégagées, principalement en raison de l'avancement et de l'achèvement de projets au cours de l'année 2023-2024, de l'ajout de l'année 2033-2034 et d'une hausse de 3,0 G\$.

Disponibilités au PQI 2024-2034

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2024-2034
Nouvelles disponibilités ¹	7 310,3
Rehaussement du niveau du PQI	3 000,0
Total	10 310,3

1 L'annexe 1 présente la méthodologie utilisée pour le calcul des nouvelles disponibilités.

Répartition des disponibilités par secteur d'activité

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2024-2034		
	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale ¹	Total
Santé et services sociaux	1 720,8	1 199,2	2 919,9
Éducation	1 117,0	–	1 117,0
Enseignement supérieur	481,0	–	481,0
Réseau routier	2 022,5	–	2 022,5
Transport collectif ²	672,9	–	672,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	397,7	181,8	579,5
Ressources informationnelles	495,4	–	495,4
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	248,1	–	248,1
Services de garde éducatifs à l'enfance	167,7	–	167,7
Tourisme et activités récréatives	124,1	–	124,1
Logements sociaux et communautaires	97,0	–	97,0
Autres secteurs d'activité	648,1	737,0	1 385,1
Total	8 192,3	2 118,0	10 310,3

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Cette distribution est présentée à titre illustratif seulement, afin de refléter des transferts potentiels de l'enveloppe centrale en fonction de l'état d'avancement des projets. Le transfert de sommes aux secteurs d'activité exigera une décision du Conseil des ministres, et ce, afin de mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement priorisera. Se référer à la rubrique 1.4 pour plus de détails.

2 Se référer à la page A.12 pour les investissements projetés en transport collectif.

1.2 Des choix en fonction des priorités gouvernementales

❑ 2,9 G\$ pour poursuivre la construction, l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux, de CHSLD et de MDAA

Afin de poursuivre la réalisation de projets en cours, de finaliser la planification de ceux dont la réalisation est sur le point de commencer ou pour mettre en œuvre de nouveaux projets en santé, des investissements supplémentaires de 2 919,9 M\$ sont accordés. De ce montant, 1 720,8 M\$ sont alloués au secteur de la Santé et des services sociaux et 1 199,2 M\$ à l'enveloppe centrale. Ces projets permettront d'offrir des installations répondant aux normes et aux besoins d'une clientèle diversifiée en milieu hospitalier, en CHSLD ou en MDAA.

- 1 800,8 M\$ pour des projets majeurs de construction, de reconstruction, d'agrandissement et de réaménagement d'hôpitaux, dont l'urgence et les soins intensifs de l'hôpital d'Amos ainsi que l'urgence et le bloc opératoire de l'hôpital de Sept-Îles.
- 472,7 M\$ pour la reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA et la construction de MDAA, dont le CHSLD de Saint-Augustin, la MDAA de Labelle ainsi que le nouveau projet majeur de reconstruction du Centre d'accueil Saint-Joseph de Lévis en une nouvelle MDAA.
- 271,7 M\$ pour poursuivre la conversion des EPNC en EPC.
- 204,4 M\$ pour des projets réalisés dans le cadre d'ententes avec le CCSSBJ et la RRSSSN.
- 170,3 M\$ pour d'autres projets et enveloppes.

Par ailleurs, le MSSS soumettra à l'approbation du gouvernement, au cours de la prochaine année, des demandes de mises à l'étude pour de nouveaux projets majeurs, soit l'hôpital de Saint-Eustache, l'hôpital de Saint-Jérôme et l'ajout de places en MDAA.

Allocation au PQI 2024-2034

Santé et services sociaux

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2024-2034			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Construction, reconstruction, agrandissement et réaménagement d'hôpitaux	16	851,7	949,2	1 800,8
Reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA et construction de MDAA	nd	222,7	250,0	472,7
Conversion d'EPNC en EPC	20	271,7	–	271,7
Ententes – CCSSBJ et RRSSSN	2	204,4	–	204,4
Autres projets et enveloppes	4	170,3	–	170,3
Total	Plus de 42	1 720,8	1 199,2	2 919,9

En incluant la nouvelle allocation de 1,7 G\$ au secteur de la Santé et services sociaux, des investissements totaux de 23,8 G\$ sont maintenant prévus à ce secteur du PQI 2024-2034. De ce montant, une contribution de 10,2 G\$ est destinée au maintien du parc, soit 42,9 %.

DES MAISONS DES AÎNÉS ET ALTERNATIVES LIVRÉES ET D'AUTRES À VENIR

Depuis la mise en place, en 2019, du plan de transformation majeure des milieux d'hébergement et de soins de longue durée pour les aînés et les adultes ayant des besoins spécifiques, soit le nouveau modèle de MDAA, le PQI prévoit des investissements pour le soutenir.

Le PQI inclut des investissements pour 71 projets, dont la construction de 49 nouvelles MDAA, la reconstruction de 18 anciens CHSLD selon ce concept novateur ou l'agrandissement et le réaménagement de 4 CHSLD existants, également réalisés selon ce concept. Ces projets, qui se poursuivent à un rythme soutenu depuis ces dernières années, permettront la création de 6 328 places pour aînés et adultes ayant des besoins particuliers à l'échelle du Québec.

- Au total, 3 579 places seront donc créées par les 49 nouvelles MDAA. Le plan de transformation gouvernemental comprend aussi la reconstruction de 18 anciens CHSLD selon le concept de MDAA. Totalisant 2 623 places, 10 projets sont en cours de réalisation et les 8 autres projets sont actuellement en planification.
- De plus, le plan prévoit l'agrandissement et le réaménagement, selon le concept des MDAA, de 4 CHSLD existants, totalisant 126 places, qui permettront de donner une seconde vie au parc d'actifs.

Par ailleurs, le MSSS soumettra à l'approbation du gouvernement, au cours de l'année 2024-2025, une demande de mise à l'étude pour l'ajout de nombreuses places en MDAA.

Projets pour aînés et adultes ayant des besoins spécifiques (en nombre de projets et de places)

	Nombre de projets	Nombre de places
MDAA (annonce initiale)		
En service ¹	33	2 640
En réalisation	13	840
Sous-total	46	3 480
MDAA (région nordique) – En réalisation	3	99
Total – MDAA (nouvelles constructions)	49	3 579
MDAA (CHSLD – reconstruits)		
Réalisation	10	1 467
Planification	8	1 156
Total – MDAA (CHSLD reconstruits)	18	2 623
CHSLD (agrandissement et réaménagement)		
Réalisation	1	48
Planification ²	3	78
Total – CHSLD	4	126
Total	71	6 328

¹ Incluant 3 projets dont la mise en service est prévue au printemps 2024.

² Un des projets ne prévoit pas l'ajout de places, car il vise le réaménagement d'unités de vie réalisées selon le concept de MDAA afin d'offrir aux usagers de meilleurs espaces tels que des salons et des salles à manger.

□ 1,1 G\$ supplémentaires pour la réfection des écoles et pour l'ajout d'espace

Des investissements supplémentaires de 1 117,0 M\$ sont accordés afin de poursuivre la réfection des écoles et la construction de nouvelles installations nécessaires à la réussite éducative, soit :

- 987,0 M\$ pour des projets de maintien du parc et le remplacement d'équipements, dont 950,0 M\$ pour la réalisation de travaux prioritaires sur des composantes liées à la santé et à la sécurité des personnes de même qu'à l'intégrité des bâtiments;
- 130,0 M\$ pour la bonification du parc, ce qui permettra de poursuivre la réalisation de trois projets majeurs.

Allocation au PQI 2024-2034

Éducation

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2024-2034			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Allocation pour le maintien du parc	Plus de 1 200	987,0	–	987,0
Allocation pour l'ajout d'espace	3	130,0	–	130,0
Total	Plus de 1 203	1 117,0	–	1 117,0

En incluant cette nouvelle allocation de 1,1 G\$, des investissements totaux de 22,7 G\$ sont maintenant prévus au secteur de l'Éducation du PQI 2024-2034. De ce montant, une contribution importante de 15,8 G\$ est destinée au maintien du parc, soit 69,4 %.

□ 481,0 M\$ pour l'enseignement supérieur

Des investissements additionnels de 481,0 M\$ au secteur de l'Enseignement supérieur sont prévus au PQI 2024-2034, dont 191,6 M\$ pour le réseau collégial et 289,4 M\$ pour le réseau universitaire, soit :

- 200,2 M\$ pour des projets et l'actualisation de programmes liés à l'Opération main-d'œuvre qui vise à s'attaquer à la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines prioritaires aux niveaux collégial et universitaire;
- 197,8 M\$ pour des projets de logements destinés aux étudiants des niveaux collégial et universitaire;
- 83,0 M\$ pour des projets non majeurs et pour un projet majeur aux niveaux collégial et universitaire.

Par ailleurs, le MES soumettra à l'approbation du gouvernement, au cours de l'année 2024-2025, une demande de mise à l'étude pour un projet majeur à Polytechnique Montréal visant à augmenter sa capacité d'accueil.

Allocation au PQI 2024-2034 Enseignement supérieur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2024-2034				Total
	Nombre estimé de projets	Réseau collégial	Réseau universitaire	Enveloppe centrale	
Allocation pour des projets et l'actualisation de programmes liés à l'Opération main-d'œuvre	12	44,9	155,3	–	200,2
Allocation pour des projets de logements étudiants	28	111,9	85,9	–	197,8
Allocation pour d'autres projets non majeurs et pour un projet majeur	16	34,8	48,2	–	83,0
Total	56	191,6	289,4	–	481,0

En incluant cette nouvelle allocation de 0,5 G\$, des investissements totaux de 8,5 G\$ sont maintenant prévus au secteur de l'Enseignement supérieur du PQI 2024-2034. De ce montant, une contribution importante de 6,5 G\$ est destinée au maintien du parc, soit 76,2 %.

□ 2,0 G\$ consacrés au maintien en bon état du réseau routier ainsi qu'à son développement

Au PQI 2024-2034, des investissements de 2 022,5 M\$ sont alloués au secteur du Réseau routier, notamment pour assurer le respect de la stratégie d'intervention sur les chaussées, les structures et les ponts municipaux, et ce, afin de permettre la réalisation d'importants travaux de réhabilitation de ces actifs dans l'ensemble de la province. De plus, d'autres investissements sont aussi consacrés à des projets non majeurs ainsi qu'à des projets majeurs.

Allocation au PQI 2024-2034 Réseau routier

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2024-2034			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Allocation pour les interventions sur les chaussées, les structures et les ponts municipaux	686	987,2	–	987,2
Allocation pour des projets majeurs	11	941,2	–	941,2
Allocation pour des projets non majeurs en maintien du parc	6	94,1	–	94,1
Total	703	2 022,5	–	2 022,5

En incluant cette nouvelle allocation de 2,0 G\$, des investissements totaux de 34,5 G\$ sont maintenant prévus au secteur du Réseau routier du PQI 2024-2034. De ce montant, une contribution importante de 28,3 G\$ est destinée au maintien du parc, soit 82,0 %. De plus, les investissements au secteur du Réseau routier incluent 1 446,7 M\$³ pour des projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, lesquels contribuent à l'amélioration du transport collectif.

- Les infrastructures routières sous la responsabilité du MTMD représentent plus de 31 100 kilomètres de route ainsi que quelque 9 900 structures, dont plusieurs ouvrages d'art, notamment des ponts, des échangeurs et des ouvrages de soutènement. La disponibilité de ces infrastructures est un incontournable pour les déplacements des citoyens, en véhicule personnel, en transport collectif ou pour le transport des marchandises.
- Les investissements, nécessaires au maintien en bon état de ces actifs stratégiques et essentiels au développement économique du Québec, sont importants. La fin de la vie utile d'une portion importante de notre parc routier, construit au cours des années 1960 et 1970, est imminente et le coût élevé de reconstruction des chaussées et des ouvrages d'art y contribue grandement.

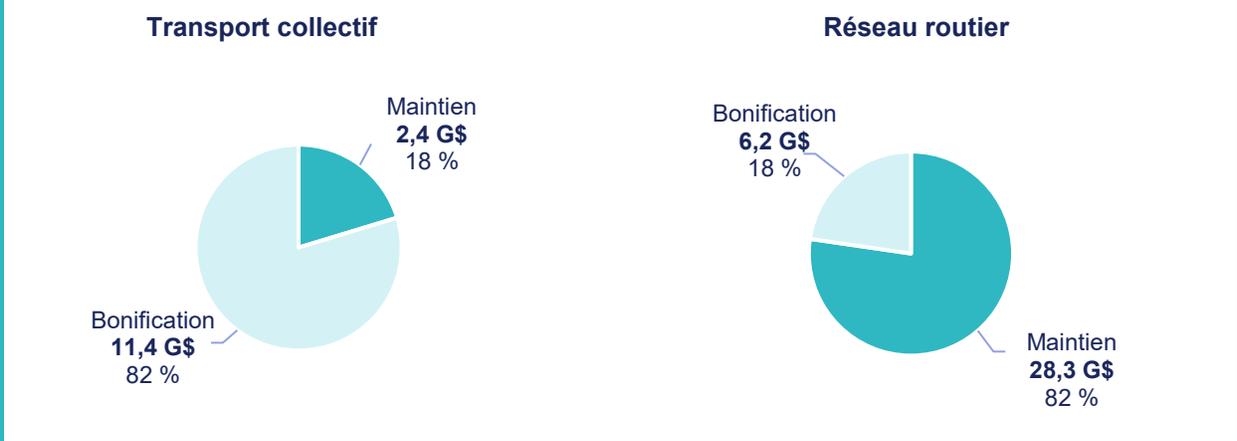
Le gouvernement doit continuer à investir dans les infrastructures routières afin d'assurer la sécurité des usagers, d'améliorer l'indice d'état du parc d'actifs et, dans une optique de mobilité durable, de permettre leur utilisation par différents modes de transport collectif.

³ Ces investissements de 1 446,7 M\$ concernent neuf projets consacrés exclusivement à l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, présentés distinctement à la Liste détaillée des projets d'infrastructure au secteur du Réseau routier disponible sur le site Web du SCT. Les autres projets du réseau routier qui pourraient inclure une portion en aménagement de voies réservées sont exclus de ce montant.

RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF ET EN RÉSEAU ROUTIER SELON LE TYPE D'INVESTISSEMENTS AU PQI 2024-2034

Le secteur du Transport collectif est davantage un secteur en développement que celui du Réseau routier. Ainsi, le gouvernement prévoit des investissements plus importants en bonification du parc au secteur du Transport collectif qu'au secteur du Réseau routier, soit 11,4 G\$ par rapport à 6,2 G\$.

À l'inverse, le réseau routier ayant été construit principalement au cours des années 1960 et 1970, il nécessite des investissements plus importants en maintien du parc que celui du Transport collectif. Ainsi, le gouvernement prévoit 28,3 G\$ en maintien du parc au secteur du Réseau routier par rapport à 2,4 G\$ au secteur du Transport collectif.



□ 672,9 M\$ alloués au transport collectif

Afin de favoriser la mobilité des citoyens, d'accroître la fluidité de la circulation et d'électrifier le transport collectif, des investissements additionnels de 672,9 M\$ sont consacrés à ce secteur pour des projets majeurs et non majeurs en transport collectif, notamment pour les besoins de la Société de transport de Saguenay et de la Société de transport de Montréal ainsi que pour l'acquisition de divers équipements par les sociétés de transport en commun, exo et l'ARTM.

Allocation au PQI 2024-2034

Transport collectif

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2024-2034			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Allocation pour des projets majeurs et non majeurs	8	672,9	–	672,9

En incluant cette nouvelle allocation de 0,7 G\$, des investissements totaux de 13,8 G\$ sont maintenant prévus au secteur du Transport collectif du PQI 2024-2034. De ce montant, une contribution importante de 11,4 G\$ est destinée à la bonification du parc, soit 82,4 %, puisqu'il s'agit d'un secteur en développement.

En considérant la réalisation de tous les projets en transport collectif mis à l'étude et en planification qui seront à pourvoir à des PQI ultérieurs en temps opportun ainsi que celui du REM dans la région de Montréal réalisé par CDPQ Infra, il est prévu que les investissements en transport collectif atteindront environ 52,9 G\$, soit :

- 14,5 G\$ prévus au PQI 2024-2034 en incluant les sommes réservées à l'enveloppe centrale;
- 38,4 G\$ estimés pour :
 - Des projets de sociétés de transport en commun inscrits actuellement « À l'étude » ou « En planification », dont le provisionnement complet sera à prévoir dans des PQI ultérieurs; plus particulièrement des projets structurants de transport collectif électrique;
 - Le projet hors PQI, en cours de réalisation, sous la responsabilité de CDPQ Infra, soit le REM dans la région de Montréal.

Le gouvernement projette que les investissements consacrés au transport collectif atteindront 52,9 G\$ et ceux dédiés au réseau routier atteindront 69,0 G\$. Toutefois, en tenant compte des contributions suivantes, les investissements pour le transport collectif pourraient atteindre 72,7 G\$:

- 12,2 G\$ des partenaires, dont 7,7 G\$ déjà confirmés ou sur le point de l'être⁴ et 4,5 G\$ escomptés;
- 7,6 G\$ du gouvernement pour l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, prévus au secteur du Réseau routier au PQI 2024-2034.

Investissements prévus au PQI 2024-2034, aux PQI ultérieurs et hors PQI

Transport collectif et Réseau routier

(contribution du gouvernement du Québec et des partenaires, en milliards de dollars)

	PQI 2024-2034 ¹	PQI ultérieurs et hors PQI ²	Total	Contribution des partenaires	Total
Transport collectif	14,5	38,4	52,9	12,2	65,1
Réseau routier					
Aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus	1,4	6,2	7,6	–	7,6
Réseau routier ³	38,3	23,1	61,4	1,2	62,6
Total – Réseau routier	39,7	29,3	69,0	1,2	70,2

72,7

¹ Les montants de 14,5 G\$ en transport collectif et de 38,3 G\$ au réseau routier incluent les sommes réservées à l'enveloppe centrale.

² Pour le projet hors PQI, sous la responsabilité de CDPQ Infra, les investissements incluent ceux déjà réalisés avant la période 2024-2034 et ceux à venir au cours de cette période. Depuis juillet 2023, cinq stations du REM ont été mises en service, soit de la station Brossard à la station Gare Centrale (excluant la station projetée Griffintown–Bernard-Landry).

³ Les investissements pour le secteur du Réseau routier excluent les sommes attribuées pour les projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus.

⁴ Certains projets soumis par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'EBI, en mars 2023, sont toujours en cours d'analyse par le gouvernement fédéral.

PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF

Au PQI 2024-2034, les modifications suivantes ont été apportées :

- CDPQ Infra s'est retirée de la planification des projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro, mais s'est vu confier l'analyse des projets structurants de transport sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec.

PQI 2024-2034	Hors PQI
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction (Responsable : Ville de Québec)¹ 2. Projet structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification (Responsable : STO) 3. Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification (Responsable : MTMD) 4. Projet structurant de transport collectif électrique pour relier le sud-ouest de Montréal au centre-ville – Bonification (Responsable : ARTM) 5. Projet structurant de transport collectif électrique dans l'est et le nord-est de Montréal – Bonification (Responsable : MTMD) 6. Projet structurant de transport collectif dans l'axe du boulevard Saint-Martin – Laval – Bonification (Responsable : ARTM) 7. Projet structurant de transport collectif de type service rapide par bus dans l'axe des boulevards Notre-Dame et de la Concorde – Laval – Bonification (Responsable : ARTM) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. REM dans la région de Montréal (Responsable : CDPQ Infra)²

¹ En novembre 2023, le gouvernement a confié l'analyse de projets structurants de transport dans la Communauté métropolitaine de Québec à CDPQ Infra, incluant le réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec et le lien entre Québec et Lévis.

² Ce projet, pris en charge par CDPQ Infra, est hors PQI, car le gouvernement y contribue sous la forme d'une prise de participation en équité avec rendement. Au PQI ce sont les investissements en infrastructures qui y sont présentés et non les placements. Depuis juillet 2023, cinq stations du REM ont été mises en service, soit de la station Brossard à la station Gare Centrale (excluant la station projetée Griffintown–Bernard-Landry).

□ 579,5 M\$ pour les infrastructures des autres modes de transport

Une portion importante des investissements du rehaussement accordé au secteur des Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres, soit de 397,7 M\$, sera consacrée au remplacement d'avions-hôpitaux du Service aérien gouvernemental ainsi qu'au programme d'aide financière à la voirie locale destiné à assister les municipalités dans l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité. Un montant de 181,8 M\$ est également réservé à l'enveloppe centrale pour le provisionnement d'un projet majeur qui devrait avancer à l'étape de planification au cours de l'année 2024-2025.

En incluant la nouvelle allocation de 0,4 G\$ au secteur des Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres, des investissements totaux de 4,7 G\$ sont maintenant prévus à ce secteur du PQI 2024-2034.

□ 495,4 M\$ pour les ressources informationnelles

Les projets en ressources informationnelles permettent entre autres d'offrir aux citoyens et aux entreprises des services simplifiés, intégrés et de qualité s'appuyant sur les technologies de l'information. Des investissements additionnels de 495,4 M\$ sont ainsi prévus au PQI pour soutenir les organismes publics à réaliser leurs projets de transformation numérique et le remplacement de leurs équipements informatiques.

En incluant cette nouvelle allocation de 0,5 G\$, des investissements totaux de 7,8 G\$ sont maintenant prévus au secteur Ressources informationnelles du PQI 2024-2034.

□ 248,1 M\$ pour le développement du territoire nordique et des communautés autochtones

Le PQI consacre de nouveaux investissements, à la hauteur de 248,1 M\$, au développement du territoire nordique et des communautés autochtones afin de répondre aux enjeux de développement économique, social et environnemental.

Ces investissements sont répartis entre la réfection de l'aéroport de La Grande Rivière, divers projets d'infrastructures policières autochtones et la réfection de la route Billy-Diamond afin notamment d'en améliorer la sécurité.

En incluant cette nouvelle allocation de 0,2 G\$, des investissements totaux de 1,4 G\$ sont maintenant prévus au secteur Développement du territoire nordique et des communautés autochtones du PQI 2024-2034.

□ 167,7 M\$ pour les services de garde éducatifs à l'enfance

Les services de garde éducatifs à l'enfance relient deux des priorités gouvernementales qui forment l'avenir du Québec : l'économie et l'éducation. Le Grand chantier pour les familles, lancé à l'automne 2021, vise entre autres à créer suffisamment de places de qualité pour répondre aux besoins des familles et remettre l'égalité des chances au cœur de l'action gouvernementale.

Ainsi, un montant supplémentaire de 167,7 M\$ est consacré à des investissements sur la période 2024-2034 permettant ainsi de maintenir à plus de 900,0 M\$ les sommes prévues au PQI. Ces investissements ont pour objectifs de poursuivre la réalisation des projets de création de places en CPE ainsi que la relocalisation de CPE dans l'obligation de quitter les locaux qu'ils louent actuellement, principalement en raison de la reprise de ces locaux par les organismes locataires.

□ 124,1 M\$ pour le tourisme et les activités récréatives

Des investissements de 124,1 M\$, appuieront différents projets liés au tourisme et aux activités récréatives, notamment ceux de la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique, de la Société des établissements de plein air du Québec, de la Société du Centre des congrès de Québec, de la Société du Palais des congrès de Montréal, du ministère du Tourisme et de la Commission de la capitale nationale du Québec, dont la mise à l'étude du nouveau projet majeur d'aménagement du Littoral Est du Saint-Laurent (phase IV), entre la baie de Beauport et le parc de la Chute-Montmorency à Québec.

En incluant cette nouvelle allocation de 0,1 G\$, des investissements totaux de 1,8 G\$ sont maintenant prévus au secteur Tourisme et activités récréatives du PQI 2024-2034.

□ 97,0 M\$ pour les logements sociaux et communautaires

Des investissements de 97,0 M\$ permettront de soutenir la rénovation de logements sociaux par l'entremise du Programme de rénovation des habitations à loyer modique. Ce montant s'ajoute aux investissements additionnels de 900,0 M\$ annoncés par le gouvernement du Québec lors de la mise à jour économique de l'automne 2023 pour construire de nouveaux logements sociaux.

En incluant cette nouvelle allocation de 0,1 G\$, des investissements totaux de 3,8 G\$ sont maintenant prévus au secteur Logements sociaux et communautaires du PQI 2024-2034.

900,0 M\$ SUPPLÉMENTAIRES POUR LE LOGEMENT SOCIAL

MISE À JOUR ÉCONOMIQUE DE L'AUTOMNE 2023

En réponse à la demande croissante de logements, le gouvernement a annoncé, lors de sa mise à jour économique de l'automne 2023, un investissement additionnel de 900,0 M\$. Cet investissement, jumelé à une contribution équivalente du gouvernement fédéral, pour un total de 1,8 G\$, permettra la construction de 8 000 nouveaux logements. Ces derniers s'ajoutent aux 15 000 logements supplémentaires déjà prévus grâce aux sommes investies par le gouvernement du Québec, pour un total estimé de plus de 23 000 nouveaux logements.

- Mentionnons d'ailleurs que le gouvernement du Québec souhaite que l'Entente Canada-Québec concernant le Fonds pour accélérer la construction de logements serve de modèle pour tout nouveau programme de financement fédéral en matière d'infrastructure, puisque cette entente permet le versement au Québec de sa juste part des fonds fédéraux, tout en respectant ses compétences et son autonomie.

Ces logements locatifs permettront de répondre aux besoins des ménages à revenu faible ou modeste ainsi qu'à des personnes ayant des besoins particuliers en habitation. Ils permettront également de soutenir la construction de bâtiments de qualité qui intègrent des mesures environnementales et qui optimisent les pratiques de construction résidentielle.

Depuis le PQI 2018-2028, le niveau des investissements réservé au secteur des Logements sociaux et communautaires a été rehaussé de 1,5 G\$, soit une augmentation de 63 %. Ainsi, par le biais du programme AccèsLogis, du Programme d'habitation abordable Québec et de l'Initiative pour la création rapide de logements, le gouvernement investit et accélère la réalisation des travaux pour offrir des logements accessibles et abordables à la population québécoise.

□ 1,4 G\$ attribués aux autres secteurs d'activité

Des investissements de 1 385,1 M\$ sont consacrés aux autres secteurs d'activité. De ce montant :

- 648,1 M\$ sont prévus aux enveloppes sectorielles, soit :
 - 247,6 M\$ pour les infrastructures de l'administration gouvernementale notamment en lien avec deux nouveaux projets majeurs, soit la réfection de l'enveloppe extérieure du palais de justice de Québec et pour le maintien et la bonification de l'établissement de détention de Hull. Ce montant inclut également 4,5 M\$ pour faciliter l'harmonisation des services en mobilité dans la Zone économique métropolitaine de Québec (Capitale-Mobilité);
 - 153,6 M\$ au secteur de la Recherche, notamment afin de bonifier les infrastructures de recherche en santé et en enseignement supérieur;
 - 246,9 M\$ pour cinq autres secteurs d'activité;
- 737,0 M\$ sont prévus à l'enveloppe centrale pour des projets majeurs ainsi que pour mettre en œuvre les objectifs du plan d'action de la Zone économique métropolitaine de Québec pour stimuler le développement économique, l'innovation et la collaboration au sein de la grande région (5,0 M\$).

La section 1.3 présente le détail relatif à l'allocation des disponibilités aux secteurs d'activité.

DES INVESTISSEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

Pour réduire les émissions de GES et s'adapter aux changements climatiques, le gouvernement entend consacrer des investissements en infrastructures de 61,2 G\$ axés sur le développement durable et l'environnement. Ceux-ci sont prévus au PQI 2024-2034 ainsi que ceux subséquents ou réalisés par CDPQ Infra hors PQI.

Des contributions fédérales de 6,9 G\$, allouées au Québec dans le cadre de la phase 2 du plan fédéral en infrastructures *Investir dans le Canada*, appuieront financièrement les investissements effectués par le gouvernement du Québec.

Ainsi, en considérant l'ensemble de ces investissements, c'est 68,1 G\$ qui seront consacrés à l'électrification, à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation aux changements climatiques au cours des prochaines années.

	PQI 2024-2034	PQI ultérieurs et hors PQI ¹	Total
Gouvernement du Québec			
Transport collectif ²	14,5	31,4	45,9
Réseau routier – Aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus	1,4	5,5	6,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres ³	0,3	–	0,3
Environnement	0,9	–	0,9
Municipalités ⁴	7,2	–	7,2
Sous-total	24,3	36,9	61,2
Gouvernement fédéral⁵			
Transport en commun (EBI)	–	4,8	4,8
Infrastructure verte (EBI)	–	1,8	1,8
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	–	0,3	0,3
Sous-total	–	6,9	6,9
Total	24,3	43,8	68,1

1 Pour le projet hors PQI sous la responsabilité de CDPQ Infra, les investissements incluent ceux déjà réalisés avant la période 2024-2034 et ceux à venir au cours de cette période. Depuis juillet 2023, cinq stations du REM ont été mises en service, soit de la station Brossard à la station Gare Centrale (excluant la station projetée Griffintown–Bernard-Landry).

2 Le montant de 14,5 G\$ en transport collectif inclut les sommes réservées à l'enveloppe centrale.

3 Cette somme concerne des programmes de réduction des émissions de GES dans les transports maritime, aérien et ferroviaire et autres ainsi que des mesures de la Politique de mobilité durable, plus particulièrement celles concernant le transport actif.

4 Ce montant concerne principalement des programmes d'aide pour des travaux de construction, de réfection et d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées ainsi que de remplacement de conduites et pour des travaux visant la résilience et l'adaptation face aux inondations.

5 Ces investissements du gouvernement fédéral incluent ceux déjà réalisés avant la période 2024-2034 et ceux à venir au cours de cette période.

1.3 Des investissements de 153,0 G\$ dans les différents secteurs d'activité

Le PQI 2024-2034 prévoit des investissements de 153,0 G\$ du gouvernement du Québec dans différents secteurs d'activité, selon la répartition présentée au tableau qui suit.

Sommaire des investissements prévus au PQI 2024-2034, par secteur d'activité (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2024-2034 avant répartition des disponibilités	Répartition des disponibilités	PQI 2024-2034 final	%
Administration gouvernementale	4 773,4	247,6	5 021,0	3,3
Agriculture, forêts et faune	564,2	33,2	597,4	0,4
Culture	2 080,8	83,8	2 164,6	1,4
Développement du sport	914,6	75,4	990,0	0,6
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	1 186,0	248,1	1 434,1	0,9
Développement économique	159,5	37,5	197,0	0,1
Éducation	21 582,4	1 117,0	22 699,4	14,8
Enseignement supérieur	8 027,9	481,0	8 508,9	5,6
Environnement	901,1	17,0	918,1	0,6
Logements sociaux et communautaires	3 682,9	97,0	3 780,0	2,5
Municipalités	7 152,9	–	7 152,9	4,7
Recherche	839,3	153,6	992,9	0,6
Réseau routier	32 517,9	2 022,5	34 540,4	22,6
Ressources informationnelles	7 284,3	495,4	7 779,7	5,1
Santé et services sociaux	22 125,1	1 720,8	23 845,9	15,6
Services de garde éducatifs à l'enfance	738,5	167,7	906,2	0,6
Tourisme et activités récréatives	1 689,8	124,1	1 813,9	1,2
Transport collectif	13 149,8	672,9	13 822,7	9,0
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	4 293,2	397,7	4 691,0	3,1
Sous-total – Enveloppes sectorielles	133 663,8	8 192,3	141 856,1	92,7
Enveloppe centrale ¹	9 025,9	2 118,0	11 143,9	7,3
Total	142 689,7	10 310,3	153 000,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

¹ Se référer à la rubrique 1.4 pour plus de détails.

Des tableaux généraux et détaillés sur les investissements prévus au PQI 2024-2034 sont présentés à la section B du document.

1.4 Une enveloppe centrale pour assurer la réalisation de projets majeurs

Pour assurer la contribution financière du gouvernement à des projets majeurs priorités, notamment pour une approbation de leur DO ou de leur DA d'ici le 31 mars 2025, une enveloppe centrale est prévue au PQI 2024-2034, conformément à l'article 7 de la LIP. Le transfert éventuel de montants de l'enveloppe centrale de 11,1 G\$ aux secteurs d'activité concernés requiert une décision du Conseil des ministres.

Le gouvernement doit également prévoir la mise en œuvre de façon graduelle des projets majeurs à l'étude et en planification au cours des prochains PQI. La mise à jour annuelle des PQI ultérieurs rendra disponibles de nouvelles sommes qui permettront de garantir la réalisation des projets qui sont retenus.

- Pour les projets à l'étude et en planification qui nécessitent une contribution du gouvernement du Québec de 1,0 G\$ et plus et qui se réaliseront à plus court terme, un provisionnement progressif à l'enveloppe centrale est effectué en fonction de la date prévue d'approbation de leur DA, ce qui permet de planifier les investissements d'ici leur réalisation.

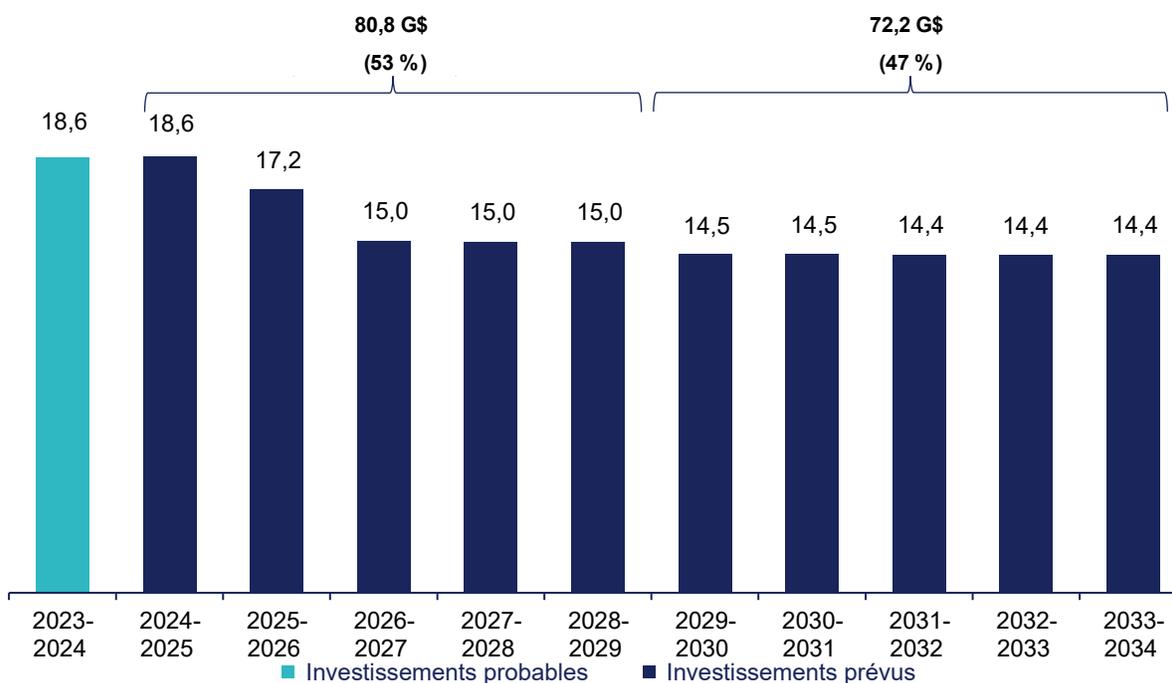
Les projets qui font l'objet d'un provisionnement à l'enveloppe centrale ne sont pas rendus publics afin de respecter le pouvoir de décision du Conseil des ministres quant à leur mise en œuvre et de réduire le risque de collusion dans le cadre de leur réalisation.

1.5 Un niveau des investissements au premier quinquennat maintenu

Comparativement au PQI 2023-2033, le gouvernement maintient à un niveau semblable les investissements en infrastructures prévus dans le premier quinquennat du PQI, et ce, pour assurer la poursuite des projets amorcés partout au Québec dans le cadre des PQI précédents, particulièrement ceux visés par le LCACPI. Ainsi, des investissements de 80,8 G\$ sont prévus sur le premier quinquennat, soit 53 % des investissements prévus sur dix ans.

Investissements annuels

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars et en pourcentage)



LOI CONCERNANT L'ACCÉLÉRATION DE CERTAINS PROJETS D'INFRASTRUCTURE

La LCACPI, adoptée en décembre 2020, vise à alléger certaines procédures, sans toutefois réduire les normes existantes, afin de démarrer plus rapidement des projets d'infrastructures jugés prioritaires. Ces mesures d'accélération sont bien définies, circonscrites et temporaires et concernent l'expropriation, le domaine de l'État, l'environnement ainsi que l'aménagement et l'urbanisme.

Comme reflété dans la reddition de comptes du 30 novembre 2023, 177 projets d'infrastructures sont suivis dans le cadre de la LCACPI, à la suite du retrait de 5 projets au MEQ, au MES, au MSSS et au MTMD ainsi que de la subdivision de 2 projets au MEQ et au MTMD, soit :

- 50 projets sous la responsabilité du MTMD ou des sociétés de transport en commun (projets structurants de transport collectif électrique, voies réservées, reconstruction de routes, d'autoroutes ou de ponts et voies ferroviaires);
- 80 projets sous la responsabilité du MSSS (MDAA, CHSLD et hôpitaux);
- 35 projets sous la responsabilité du MEQ (écoles primaires ou secondaires et centres de formation aux adultes ou professionnelle);
- 4 projets sous la responsabilité du MES (cégeps et universités);
- 8 projets sous la responsabilité de la SQI (palais de justice et immeubles du gouvernement).

La LCACPI prévoit la publication d'une reddition de comptes semestrielle pour chacun des projets bénéficiant de mesures d'accélération, au plus tard le 31 mai et le 30 novembre de chaque année, et un suivi de leur état d'avancement. Cette reddition de comptes, publiée sur le site Internet du SCT (section Infrastructures publiques), doit être réalisée jusqu'à ce que les projets d'infrastructure soient terminés.

- Depuis l'adoption de la LCACPI en décembre 2020, 67 projets au MSSS, au MEQ, au MTMD et à la SQI, ont utilisé des mesures d'accélération prévues à cette dernière.

Le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs publie également une reddition de comptes portant sur l'application des mesures d'accélération en matière d'environnement, dont la dernière mise à jour a été réalisée le 30 novembre 2023.

Un bilan de l'application de la LCACPI sera déposé à l'Assemblée nationale en 2026.

2. Une planification des investissements axée sur la pérennité du parc d'infrastructures

2.1 Des investissements prioritaires consacrés au maintien du parc

La pérennité du parc d'infrastructures est, depuis plusieurs années, au cœur des priorités gouvernementales. Il est essentiel de maintenir en bon état les infrastructures publiques nécessaires à la prestation des services de l'État.

Dans le cadre du PQI 2024-2034, les investissements en maintien du parc demeurent priorisés, représentant 87,6 G\$ ou 62 % des sommes prévues en infrastructure pour les dix prochaines années. Ces investissements inégalés découlent de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc qui prend en compte les constats énoncés dans les PAGI, lesquels permettent de suivre l'état du parc d'infrastructures et d'identifier les investissements publics en maintien du parc à réaliser.

Les investissements prévus au PQI sont effectués par deux types d'organismes :

- Les organismes publics, comme les ministères, les centres de services scolaires et les établissements du RSSS, qui sont propriétaires d'infrastructures consacrées à des services publics sous la responsabilité directe du gouvernement;
- Les organismes subventionnés, comme les municipalités et les sociétés de transport en commun, qui reçoivent une contribution financière du gouvernement pour les infrastructures dont ils sont propriétaires et grâce auxquelles ils assurent les services publics sous leur responsabilité⁵.

Au PQI 2024-2034, 80 % des investissements prévus concernent des organismes publics (122,8 G\$) et 20 % sont relatifs à des organismes subventionnés (30,2 G\$).

⁵ Il est à noter que seule la contribution financière du gouvernement à ces organismes est incluse au PQI.

Investissements au PQI 2024-2034

Par type d'investissements et par type d'organisme¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Organismes publics	%	Organismes subventionnés	%	Total	%
Maintien du parc	75 374,0	67	12 267,7	42	87 641,8	62
Bonification du parc	37 233,6	33	16 980,8	58	54 214,3	38
Sous-total	112 607,6	100	29 248,5	100	141 856,1	100
Enveloppe centrale ²	10 193,8		950,1		11 143,9	
Total	122 801,4	80	30 198,6	20	153 000,0	100

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Le détail des investissements au PQI 2024-2034 est présenté à l'annexe 2 de la section A.

2 Se référer à la rubrique 1.4.

Organismes publics

Les projets des organismes publics qui visent à améliorer l'état du parc d'actifs sont priorisés, notamment ceux destinés à la réfection et la reconstruction des infrastructures en fin de vie utile.

- 75,4 G\$, soit 67 % des investissements totaux de 112,6 G\$, sont alloués au maintien du parc d'infrastructures, entre autres pour la réfection et le remplacement d'infrastructures comme des écoles, des centres hospitaliers, des CHSLD ainsi que des infrastructures routières. Ils permettent également de renouveler des équipements désuets qui y sont rattachés.
- 37,2 G\$, soit 33 % des investissements totaux de 112,6 G\$, sont alloués aux besoins de développement prioritaires du parc, notamment pour la construction d'hôpitaux, ainsi que la construction de MDAA et de nouvelles écoles.

Organismes subventionnés

Le gouvernement prévoit également des investissements pour les organismes subventionnés relativement au développement et au maintien de leurs infrastructures, permettant de meilleurs services aux citoyens.

- 17,0 G\$, soit 58 % des investissements totaux de 29,2 G\$, sont prévus en bonification du parc d'infrastructures, principalement pour les sociétés de transport en commun, les services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que les logements sociaux et communautaires. Également, des sommes importantes sont destinées au transport collectif afin de favoriser la mobilité des citoyens, l'augmentation de la fluidité de la circulation et l'électrification de ce mode de transport.
- 12,3 G\$, soit 42 % des investissements totaux de 29,2 G\$, sont prévus pour répondre aux besoins de maintien du parc des organismes subventionnés.

Comme les infrastructures de ces organismes n'appartiennent pas au gouvernement, ces derniers ont la responsabilité de leur maintien en bon état. Ainsi, le coût des travaux nécessaires afin de rétablir en bon état celles en mauvais état n'est pas inclus dans le calcul du DMA.

2.2 Des investissements permettant de prendre en charge 64 % du déficit de maintien d'actifs sur 10 ans

Le DMA associé aux infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) qui appartiennent aux organismes publics est évalué à 37,1 G\$ en mars 2024.

Ce déficit s'explique par le fait qu'un grand nombre d'infrastructures publiques du Québec, dont une portion importante a été construite dans les années 1960 et 1970, ont atteint, ou atteindront dans les prochaines années leur fin de vie utile qui varie généralement entre 25 et 75 ans selon leur nature. Cette situation s'applique particulièrement aux infrastructures routières et aux immeubles du réseau de l'éducation, dont l'âge avancé fait en sorte que des investissements majeurs sont requis pour les remettre en bon état (IEG de A, B ou C).

Évolution du DMA des organismes publics

Par secteur d'activité

(en millions de dollars et en pourcentage)

	PAGI 2023-2024	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	Variation	PAGI 2024-2025	%
Réseau routier	20 214,2	1 097,6	(37,0)	(907,5)	153,1	20 367,3	55
Éducation	7 660,5	826,4	747,8	(769,6)	804,6	8 465,1	23
Autres secteurs d'activité	7 022,6	787,9	1 336,5	(863,2)	1 261,2	8 283,8	22
Total	34 897,3	2 711,9	2 047,3	(2 540,3)	2 218,9	37 116,2	100
En pourcentage de la valeur de remplacement	10,8 %	-	-	-	(1,1) %	9,7 %	-

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Au cours de la dernière année, le DMA des organismes publics s'est accru de 2,2 G\$. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation de 2,7 G\$ liée à la dégradation naturelle des infrastructures des organismes publics, incluant une révision à la hausse des coûts des travaux à réaliser en raison de l'inflation qui reflète les conditions du marché de la construction;
- Une augmentation nette de 2,0 G\$ résultant de nouveaux besoins de travaux de maintien d'actifs répertoriés au cours de la période et d'une révision à la baisse de l'ampleur des travaux requis pour corriger des déficiences répertoriées sur les chaussées en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E);
- Une diminution de 2,5 G\$ en raison des travaux réalisés en 2023-2024 dans tous les secteurs d'activité, résorbant ainsi le DMA constaté.

Lorsqu'on compare le DMA à la valeur de remplacement, on constate une amélioration au PQI 2024-2034.

- Le DMA de 34,9 G\$ aux PAGI 2023-2024 représentait une proportion de 10,8 % de la valeur de remplacement des infrastructures des organismes publics, alors que cette proportion diminue à 9,7 % aux PAGI 2024-2025.

Prise en charge du DMA Par secteur d'activité

(en millions de dollars et en pourcentage)

	DMA total	DMA pris en charge	%
Réseau routier	20 367,3	8 882,3 ¹	44
Éducation	8 465,1	7 737,4	91
Autres secteurs d'activité	8 283,8	7 046,8	85
Total	37 116,2	23 666,5	64

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

¹ Les investissements permettant la prise en charge du DMA du réseau routier sont dorénavant calculés en excluant les coûts des travaux prévus dans les projets qui vont au-delà de la correction des déficiences, comme le coût des améliorations fonctionnelles.

Le gouvernement planifie utiliser 23,7 G\$ des investissements prévus au PQI 2024-2034 pour réaliser des travaux ciblant 64 % du DMA associé aux infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) des organismes publics.

INFRASTRUCTURES DES ORGANISMES PUBLICS ET SUBVENTIONNÉS

Les organismes publics

Bon état (ABC)
56 %

PQI 2024-2034
122 801 M\$

DMA
37 116 M\$

Le parc des organismes publics regroupe principalement les infrastructures des ministères, des organismes gouvernementaux, des centres de services scolaires⁶, des cégeps, des universités⁷ ainsi que des établissements du RSSS. D'une valeur de remplacement de plus de 350,0 G\$, il comprend notamment :

- plus de 12 800 immeubles, dont des écoles et des centres hospitaliers;
- plus de 31 100 kilomètres de routes ainsi que 9 900 ponts, tunnels et murs de soutènement.

En tenant compte de l'effet escompté de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc, la proportion des infrastructures dans un bon état pourrait augmenter de 56 % à 69 % d'ici mars 2034.

Les organismes subventionnés

Bon état (ABC)
81 %

PQI 2024-2034
30 199 M\$

Le parc des organismes subventionnés regroupe principalement les infrastructures des municipalités et des sociétés de transport en commun. D'une valeur de remplacement de plus de 300,0 G\$, il comprend notamment :

- plus de 100 000 kilomètres de conduites d'eau potable, pluviale et d'eaux usées;
- une multitude d'infrastructures pour le transport collectif, dont plus de 500 kilomètres de réseaux pour les voies réservées, le réseau ferroviaire de trains de banlieue et le métro de Montréal.

⁶ Incluant les 61 centres de services scolaires et les 11 commissions scolaires.

⁷ Bien que seules l'Université du Québec et ses constituantes fassent partie du périmètre comptable du gouvernement, l'ensemble des universités québécoises sont considérées comme des organismes publics au sens de la LIP. Par conséquent, leur parc d'infrastructures est inclus dans cette catégorie d'organisme.

2.3 Une stratégie d'investissement pour améliorer l'état des infrastructures publiques

Pour améliorer progressivement la proportion des infrastructures en bon état des organismes publics, le gouvernement poursuit la mise en œuvre de sa stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc.

- Cette stratégie, qui consiste à relever les enveloppes de maintien du parc sur une période de dix ans, vise à compenser le manque à gagner entre les investissements prévus au PQI et les besoins répertoriés aux PAGI, à maintenir le même niveau décennal des investissements en maintien du parc qu'au PQI précédent et à les indexer.

Pour le PQI 2024-2034, des investissements records de 87,6 G\$ sont alloués pour le maintien du parc, ce qui représente 62 % des investissements du PQI, en excluant l'enveloppe centrale. Il s'agit d'une hausse de 6,7 G\$ comparativement aux 80,9 G\$ prévus au PQI 2023-2033 et de 29,1 G\$ par rapport au PQI 2018-2028.

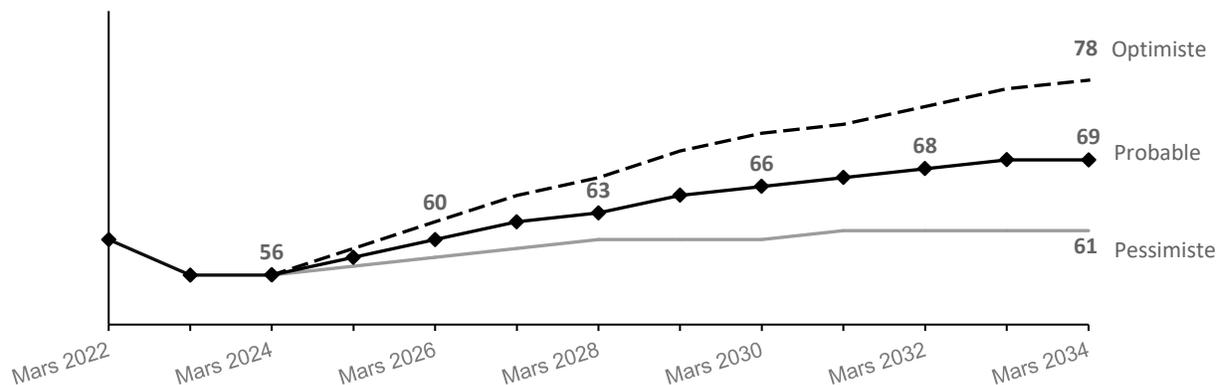
- Cette stratégie a permis une augmentation des investissements réalisés annuellement en maintien du parc. Ainsi, les investissements probables de 9,9 G\$ en maintien du parc pour l'année 2023-2024 sont largement supérieurs à ceux de 5,3 G\$ réalisés en 2018-2019, ce qui représente une progression de 87 %.

Pour orienter les choix d'investissements, un modèle prévisionnel sur un horizon décennal a été développé. Cet exercice de modélisation vise à établir la progression des effets attendus de la stratégie d'investissements en maintien du parc et à déterminer les ajustements requis, notamment par l'identification des projets de reconstruction ou de remplacement nécessaires en fonction du cycle de vie de chaque infrastructure.

Ainsi, en anticipant l'effet de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur les 10 prochains PQI, soit d'ici le PQI 2034-2044, les résultats du modèle prévisionnel indiquent une hausse de la proportion anticipée des infrastructures en bon état des organismes publics de 56 % en mars 2024 à 69 % en mars 2034.

- La proportion des infrastructures en bon état pourrait atteindre 78 % si, par exemple, les projets de maintien du parc se réalisaient plus rapidement que prévu.
- La proportion des infrastructures en bon état pourrait être de 61 % si, par exemple, le taux de dégradation des infrastructures ou l'inflation était plus élevé que prévu.

Effet anticipé de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C) des organismes publics
(en pourcentage)



Puisqu'il s'agit d'une modélisation, les résultats probants obtenus par le modèle continueront d'être précisés au cours des prochains PQI et pourront donc varier dans le temps. Ainsi, l'effet réel des investissements sur l'état du parc d'infrastructures pourrait différer de ceux projetés en fonction de la mise à jour de l'évaluation de l'état des infrastructures aux PAGI, d'une dégradation des infrastructures différente de celle anticipée des choix d'investissements qui seront faits par les MO, de même que par leur capacité à réaliser les travaux planifiés et par celle de l'industrie de la construction à y répondre.

Enfin, la réalisation de travaux liés aux rénovations fonctionnelles sur les infrastructures existantes, qui permettent de répondre à l'évolution des besoins de la clientèle, nécessite l'utilisation des investissements prévus en maintien du parc. Bien que ces transformations soient nécessaires, elles ne permettent généralement pas d'améliorer l'état physique d'une infrastructure et pourraient donc avoir un impact sur les résultats prévus par le modèle prévisionnel.

Annexe 1 – Élaboration du PQI 2024-2034

L'élaboration annuelle du PQI s'effectue en tenant compte de l'état d'avancement des projets en cours, des besoins exprimés par les MO et des priorités gouvernementales retenues. Ainsi, à partir du plan de l'année précédente, les facteurs suivants sont considérés.

Évolution au cours de 2023-2024 (première année du PQI précédent)

Le point de départ du PQI 2024-2034 ne correspond pas au PQI 2023-2033 publié. En effet, afin de refléter les opérations survenues en 2023-2024, les éléments suivants doivent être pris en compte pour mettre à jour le PQI 2023-2033, soit :

- Les décisions du Conseil des ministres en 2023-2024. Pour tous les projets majeurs dont les dossiers ont été approuvés par le Conseil des ministres pendant l'année en cours, un transfert des sommes allouées à ces projets est fait à partir de l'enveloppe centrale vers les enveloppes sectorielles des MO responsables de ces projets;
- Les révisions de coût ou de contribution de partenaires de certains projets, qui ont engendré des modifications de la contribution prévue du gouvernement;
- Les sommes libérées par l'avancement et l'achèvement de projets, lesquelles deviennent disponibles pour d'autres investissements;
- Le retrait de la première année du PQI 2023-2033, soit 2023-2024.

Le résultat de ces opérations permet d'établir le solde disponible des enveloppes sectorielles et de l'enveloppe centrale au début de l'élaboration du PQI 2024-2034.

Élaboration du PQI 2024-2034

Dans un premier temps, une nouvelle année (2033-2034) est ajoutée au PQI pour une somme équivalente à celle allouée à l'année retirée (2023-2024) du PQI précédent, soit 16,7 G\$, afin que le niveau décennal des investissements demeure constant.

Pour l'année ajoutée, une portion des investissements est allouée en priorité à la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc pour en assurer sa pérennité (10,0 G\$). Après cette allocation, le solde non distribué de l'année 2033-2034 est alors disponible pour la réalisation de nouvelles initiatives (6,9 G\$, en tenant compte du solde de la provision pour imprévus au PQI 2023-2033 de 219,5 M\$), à laquelle s'ajoutent des sommes réallouées de l'enveloppe centrale (409,2 M\$).

Dans un deuxième temps, le gouvernement détermine annuellement le niveau des investissements au PQI en fonction des besoins recensés et des priorités gouvernementales, tout en tenant compte de l'incidence de ces investissements sur les finances publiques (rehaussement de 3,0 G\$).

Finalement, le gouvernement répartit ces disponibilités de 10,3 G\$ (solde disponible de 6,9 G\$, sommes réallouées de l'enveloppe centrale de 409,2 M\$ et rehaussement de 3,0 G\$) entre, d'une part, les enveloppes sectorielles afin de mettre en œuvre des projets sous la responsabilité des MO et, d'autre part, l'enveloppe centrale afin de réserver des sommes éventuellement requises pour la réalisation à venir de projets majeurs.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2024-2034

	PQI 2023-2033 Budget de dépenses (mars 2023)	Retrait de l'année 2023-2024	Transferts de l'enveloppe centrale	Solde au début de l'élaboration du PQI 2024-2034	Ajout de l'année 2033-2034	Décisions gouvernementales		PQI 2024-2034 final
						Rehaus- sement	Répartition des disponibilités	
Enveloppes sectorielles	135 884,5	(16 703,7)	4 460,8	123 641,7	10 022,2 ¹	–	8 192,3	141 856,1
Enveloppe centrale	14 115,5	–	(4 460,8)	9 654,6	(628,7)	–	2 118,0	11 143,9
Sous-total	150 000,0	(16 703,7)	–	133 296,3	9 393,4	–	10 310,3	153 000,0
Disponibilités	–	–	–	–	7 310,3 ²	3 000,0	(10 310,3)	–
Total	150 000,0	(16 703,7)	–	133 296,3	16 703,7	3 000,0	–	153 000,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Ce montant représente la portion des investissements allouée en priorité aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer la pérennité dans le cadre de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc.
- 2 Cette somme inclut le virement de 628,7 M\$ de l'enveloppe centrale, correspondant au solde de la provision pour imprévus au PQI 2023-2033 de 219,5 M\$ et à une réallocation de 409,2 M\$ pour de nouvelles priorités.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2024-2034

	PQI 2023-2033			PQI 2024-2034			PQI 2024-2034				
	Budget de dépenses ¹ (mars 2023)	Retrait de l'année 2023-2024	Transferts de l'enveloppe centrale et autres	Solde de début	Ajout de l'année 2033-2034	Rehaussement	Répartition des disponibilités	Enveloppes finales	Sommes attribuées aux enveloppes sectorielles	Sommes attribuées à l'enveloppe centrale ²	Total des disponibilités
Administration gouvernementale	4 624,7	(426,0)	278,0	4 476,7	296,7	–	247,6	5 021,0	247,6	45,0	292,6
Agriculture, forêts et faune	615,7	(79,4)	(27,2)	509,2	55,1	–	33,2	597,4	33,2	–	33,2
Culture	2 135,7	(224,9)	–	1 910,8	169,9	–	83,8	2 164,6	83,8	–	83,8
Développement du sport	1 023,8	(180,4)	–	843,4	71,2	–	75,4	990,0	75,4	–	75,4
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	1 448,4	(312,6)	(4,8)	1 131,1	54,9	–	248,1	1 434,1	248,1	–	248,1
Développement économique	186,6	(27,1)	–	159,5	–	–	37,5	197,0	37,5	–	37,5
Éducation	22 249,2	(3 183,2)	477,2	19 563,2	2 019,2	–	1 117,0	22 699,4	1 117,0	–	1 117,0
Enseignement supérieur	7 732,8	(913,1)	476,7	7 296,4	731,5	–	481,0	8 508,9	481,0	–	481,0
Environnement	983,7	(79,1)	(57,6)	846,9	54,2	–	17,0	918,1	17,0	183,1	200,1
Logements sociaux et communautaires	2 902,2	(454,3)	930,9	3 378,9	304,1	–	97,0	3 780,0	97,0	–	97,0
Municipalités	7 124,2	(606,2)	55,0	6 573,0	579,9	–	–	7 152,9	–	–	–
Recherche	985,2	(145,9)	–	839,3	–	–	153,6	992,9	153,6	–	153,6
Réseau routier	31 544,6	(3 305,2)	1 525,8	29 765,2	2 752,7	–	2 022,5	34 540,4	2 022,5	–	2 022,5
Ressources informationnelles	7 715,2	(988,3)	–	6 726,9	557,5	–	495,4	7 779,7	495,4	–	495,4
Santé et services sociaux	24 153,2	(3 621,3)	348,4	20 880,2	1 244,9	–	1 720,8	23 845,9	1 720,8	1 199,2	2 919,9
Services de garde éducatifs à l'enfance	901,6	(170,9)	(2,9)	727,8	10,7	–	167,7	906,2	167,7	–	167,7
Tourisme et activités récréatives	1 325,0	(335,4)	461,2	1 450,8	239,0	–	124,1	1 813,9	124,1	–	124,1
Transport collectif	13 781,4	(1 008,3)	–	12 773,1	376,7	–	672,9	13 822,7	672,9	–	672,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	4 451,3	(662,0)	–	3 789,3	503,9	–	397,7	4 691,0	397,7	181,8	579,5
Sous-total – Enveloppes sectorielles	135 884,5	(16 703,7)	4 460,8	123 641,7	10 022,2³	–	8 192,3	141 856,1	8 192,3	1 609,1	9 801,4
Enveloppe centrale	14 115,5	–	(4 460,8)	9 654,6	(628,7)	–	2 118,0	11 143,9	–	508,9 ⁴	508,9
Disponibilités	–	–	–	–	7 310,3 ⁵	3 000,0	(10 310,3)	–	–	–	–
Total	150 000,0	(16 703,7)	–	133 296,3	16 703,7	3 000,0	–	153 000,0	8 192,3	2 118,0	10 310,3

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.
- Cette distribution est présentée à titre illustratif seulement, afin de refléter des transferts potentiels de l'enveloppe centrale en fonction de l'état d'avancement des projets. Le transfert de sommes aux secteurs d'activité exigera une décision du Conseil des ministres, et ce, afin de mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement priorisera.
- Cette somme représente la portion des investissements allouée en priorité aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer sa pérennité.
- Correspond au solde des disponibilités non attribuées aux enveloppes sectorielles pour des imprévus.
- Cette somme inclut le virement de 628,7 M\$ de l'enveloppe centrale, correspondant au solde de la provision pour imprévus au PQI 2023-2033 de 219,5 M\$ et à une réallocation de 409,2 M\$ pour de nouvelles priorités.

Annexe 2 – Investissements par type d'organisme

Investissements au PQI 2024-2034

Par secteur d'activité, par type d'organisme et type d'investissements

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Organismes publics			Organismes subventionnés			Total
	Maintien	Bonification	Sous-total	Maintien	Bonification	Sous-total	
Administration gouvernementale	3 304,3	1 642,1	4 946,4	28,2	46,4	74,6	5 021,0
Agriculture, forêts et faune	389,8	192,1	581,9	0,5	15,0	15,5	597,4
Culture	438,7	365,2	803,9	1 106,7	254,0	1 360,7	2 164,6
Développement du sport	54,2	307,4	361,6	159,0	469,3	628,3	990,0
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	617,2	344,0	961,3	0,9	472,0	472,9	1 434,1
Développement économique	–	0,1	0,1	–	197,0	197,0	197,0
Éducation	15 762,8	6 936,5	22 699,4	–	–	–	22 699,4
Enseignement supérieur	6 484,1	1 987,7	8 471,8	–	37,1	37,1	8 508,9
Environnement	322,9	–	322,9	399,0	196,3	595,3	918,1
Logements sociaux et communautaires	1 076,2	14,3	1 090,5	931,0	1 758,4	2 689,5	3 780,0
Municipalités	–	–	–	6 555,9	597,0	7 152,9	7 152,9
Recherche	–	496,9	496,9	–	496,0	496,0	992,9
Réseau routier	28 322,0	6 218,4	34 540,4	–	–	–	34 540,4
Ressources informationnelles	4 140,0	3 639,8	7 779,7	–	–	–	7 779,7
Santé et services sociaux	10 237,2	13 608,7	23 845,9	–	–	–	23 845,9
Services de garde éducatifs à l'enfance	–	–	–	138,4	767,7	906,2	906,2
Tourisme et activités récréatives	1 616,6	74,4	1 691,1	–	122,9	122,9	1 813,9
Transport collectif	–	–	–	2 431,1	11 391,6	13 822,7	13 822,7
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 608,0	1 405,9	4 013,9	516,9	160,2	677,1	4 691,0
Sous-total – Enveloppes sectorielles	75 374,0	37 233,6	112 607,6	12 267,7	16 980,8	29 248,5	141 856,1
Enveloppe centrale	–	–	10 193,8	–	–	950,1	11 143,9
Total	–	–	122 801,4	–	–	30 198,6	153 000,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Annexe 3 – Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique

Comme mentionné précédemment, des changements seront apportés à la Directive afin de faciliter et d'accélérer le processus d'autorisation des projets.

- La Directive s'applique aux MO responsables de projets majeurs et vise à permettre au gouvernement de promouvoir les meilleures pratiques en gestion de projet et d'assurer un contrôle sur les principaux paramètres (coût, échéancier, portée et financement) des projets qu'il finance.

Actuellement, un projet d'infrastructure est soumis à la Directive lorsque son coût estimé est de 50,0 M\$ et plus pour les projets immobiliers ou de 100,0 M\$ et plus pour les projets routiers et, depuis une décision du Conseil du trésor en juillet 2019, pour les projets en transport collectif.

- **Pour qu'un projet soit considéré à l'étude au PQI**, une fiche d'avant-projet doit être conçue afin de décrire et de justifier le besoin auquel le projet doit répondre. Selon la priorité accordée, le Conseil des ministres approuve, le cas échéant, la fiche d'avant-projet et le projet est alors mis « à l'étude ».
- **Durant l'étude**, un DO doit être élaboré afin d'apprécier la pertinence du projet et de veiller à recommander la meilleure option pour répondre au besoin et aux exigences établies. Au terme de cette étude, le Conseil des ministres approuve le DO, le cas échéant, et le projet est autorisé « en planification ».
- **Durant la planification**, un DA doit être élaboré afin de détailler l'option retenue et de développer son plan de gestion. Au terme de la planification, le Conseil des ministres approuve le DA, le cas échéant, et le projet est alors « en réalisation ».
- **Durant la réalisation**, des rapports sommaires indiquant l'état d'avancement doivent être élaborés au 31 mars et au 30 septembre de chaque année et transmis au sous-secrétariat aux infrastructures publiques du SCT. Pendant la réalisation, toute modification importante de la portée, de l'échéancier, du financement ou du coût du projet doit être autorisée par le Conseil des ministres.
- **Pour qu'un projet soit considéré en service**, l'infrastructure construite, remplacée ou réhabilitée doit être complètement en service ou partiellement dans le cas d'une mise en service progressive. Il est cependant possible que certains travaux, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.
- **À la clôture**, tous les travaux sont réalisés à la satisfaction du donneur d'ouvrage, généralement le MTMD ou la SQI, et le service complet est offert depuis au moins un an, ce qui donne lieu à la réception formelle. Un rapport de clôture doit alors être transmis au sous-secrétariat aux infrastructures publiques du SCT. Il est cependant possible que certains travaux mineurs, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.



Section B

**INVESTISSEMENTS
PRÉVUS AU PLAN PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Section B

Investissements prévus au plan par secteur d'activité

1. Tableaux sommaires	4
1.1 Investissements par secteur d'activité.....	4
1.2 Investissements par secteur d'activité et par année.....	6
1.3 Investissements par type d'investissements et par année.....	8
1.4 Investissements par secteur d'activité et par type d'investissements	10
1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2024-2034 par secteur d'activité, par projet et enveloppe ..	12
2. Tableaux par secteur d'activité	15
2.1 Administration gouvernementale.....	17
2.2 Agriculture, forêts et faune.....	18
2.3 Culture.....	19
2.4 Développement du sport.....	20
2.5 Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	21
2.6 Développement économique	22
2.7 Éducation	23
2.8 Enseignement supérieur.....	24
2.9 Environnement	25
2.10 Logements sociaux et communautaires.....	26
2.11 Municipalités.....	27
2.12 Recherche	28
2.13 Réseau routier	29
2.14 Ressources informationnelles	30
2.15 Santé et services sociaux	31
2.16 Services de garde éducatifs à l'enfance.....	32
2.17 Tourisme et activités récréatives.....	33
2.18 Transport collectif	34
2.19 Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres.....	35

3. Investissements probables pour l'année 2023-2024.....	36
4. Investissements réalisés en 2022-2023	37
Annexe 1 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2018-2019 à 2022-2023.....	38
Annexe 2 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures	40
Annexe 3 – Investissements par région administrative.....	42



1. Tableaux sommaires

1.1 Investissements par secteur d'activité

Investissements au PQI 2024-2034 par secteur d'activité

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	PQI 2024-2034		Total	%
	Enveloppe sectorielle	Ressources informationnelles		
Administration gouvernementale	5 021,0	4 427,4	9 448,4	6,2
Agriculture, forêts et faune	597,4	–	597,4	0,4
Culture	2 164,6	72,3 ²	2 236,9	1,5
Développement du sport	990,0	–	990,0	0,6
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	1 434,1	–	1 434,1	0,9
Développement économique	197,0	–	197,0	0,1
Éducation	22 699,4	951,3	23 650,7	15,5
Enseignement supérieur	8 508,9	769,2	9 278,1	6,1
Environnement	918,1	–	918,1	0,6
Logements sociaux et communautaires	3 780,0	–	3 780,0	2,5
Municipalités	7 152,9	–	7 152,9	4,7
Recherche	992,9	–	992,9	0,6
Réseau routier	34 540,4	–	34 540,4	22,6
Santé et services sociaux	23 845,9	1 559,5	25 405,4	16,6
Services de garde éducatifs à l'enfance	906,2	–	906,2	0,6
Tourisme et activités récréatives	1 813,9	–	1 813,9	1,2
Transport collectif	13 822,7	–	13 822,7	9,0
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	4 691,0	–	4 691,0	3,1
Sous-total – Enveloppes sectorielles	134 076,4	7 779,7	141 856,1	92,7
Enveloppe centrale ³	–	–	11 143,9	7,3
Total	134 076,4	7 779,7	153 000,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.

2 Sociétés d'État de la culture.

3 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2023-2033 ¹				
Enveloppe sectorielle	Ressources informationnelles		Total	%
4 624,7	3 958,6		8 583,3	5,7
615,7	–		615,7	0,4
2 135,7	77,2 ²		2 212,9	1,5
1 023,8	–		1 023,8	0,7
1 448,4	–		1 448,4	1,0
186,6	–		186,6	0,1
22 249,2	956,9		23 206,2	15,5
7 732,8	787,7		8 520,4	5,7
983,7	–		983,7	0,7
2 902,2	–		2 902,2	1,9
7 124,2	–		7 124,2	4,7
985,2	–		985,2	0,7
31 544,6	–		31 544,6	21,0
24 153,2	1 934,8		26 088,0	17,4
901,6	–		901,6	0,6
1 325,0	–		1 325,0	0,9
13 781,4	–		13 781,4	9,2
4 451,3	–		4 451,3	3,0
128 169,4	7 715,2		135 884,5	90,6
–	–		14 115,5	9,4
128 169,4	7 715,2		150 000,0	100,0

1.2 Investissements par secteur d'activité et par année

Investissements au PQI 2024-2034

par secteur d'activité et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total 2024-2029
Administration gouvernementale	544,5	582,3	542,2	502,1	495,7	2 666,9
Agriculture, forêts et faune	92,3	81,2	72,2	53,0	51,4	350,1
Culture	235,4	251,6	247,5	227,4	215,4	1 177,4
Développement du sport	151,9	140,7	138,0	131,8	99,4	661,9
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	296,1	290,9	234,2	153,2	34,2	1 008,7
Développement économique	65,4	50,9	43,3	22,6	15,0	197,0
Éducation	3 702,8	3 225,1	2 603,3	2 501,6	2 379,2	14 411,9
Enseignement supérieur	1 022,7	1 071,0	1 012,8	929,0	700,6	4 736,1
Environnement	140,1	162,1	142,6	122,5	80,8	648,1
Logements sociaux et communautaires	596,3	592,5	598,0	560,6	459,9	2 807,4
Municipalités	718,7	716,5	715,4	756,7	722,6	3 629,9
Recherche	147,6	162,9	178,9	125,3	125,7	740,3
Réseau routier	3 735,4	3 279,6	3 145,4	3 363,1	3 606,9	17 130,5
Ressources informationnelles	1 137,9	926,3	928,4	866,7	740,1	4 599,4
Santé et services sociaux	3 706,0	2 992,5	2 237,1	2 437,2	2 526,2	13 898,9
Services de garde éducatifs à l'enfance	212,8	206,4	197,4	165,6	74,9	857,2
Tourisme et activités récréatives	358,9	494,7	333,3	259,5	88,1	1 534,5
Transport collectif	1 033,4	1 083,3	1 110,9	1 265,2	1 425,1	5 917,8
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	723,2	936,1	530,7	543,9	457,4	3 191,4
Sous-total – Enveloppes sectorielles	18 621,3	17 246,7	15 011,7	14 987,1	14 298,6	80 165,3
Enveloppe centrale ²	–	–	–	–	677,8	677,8
Total	18 621,3	17 246,7	15 011,7	14 987,1	14 976,4	80 843,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

2029-2030	2030-2031	2031-2032	2032-2033	2033-2034	Sous-total 2029-2034	Total	PQI 2023-2033 ¹
502,7	466,3	472,0	444,9	468,3	2 354,2	5 021,0	4 624,7
49,2	45,4	43,5	60,6	48,6	247,3	597,4	615,7
252,7	200,6	192,7	178,3	162,9	987,2	2 164,6	2 135,7
100,3	82,9	48,3	48,3	48,3	328,1	990,0	1 023,8
95,1	77,5	101,2	96,6	55,0	425,5	1 434,1	1 448,4
-	-	-	-	-	-	197,0	186,6
2 093,5	1 913,1	1 592,5	1 377,1	1 311,3	8 287,4	22 699,4	22 249,2
728,8	676,3	643,6	931,0	793,1	3 772,8	8 508,9	7 732,8
62,4	52,9	53,3	53,0	48,6	270,1	918,1	983,7
208,6	197,9	173,3	205,7	187,1	972,6	3 780,0	2 902,2
719,1	693,7	728,4	695,4	686,3	3 523,0	7 152,9	7 124,2
139,2	32,8	40,3	20,3	20,0	252,6	992,9	985,2
3 215,1	3 549,4	3 540,2	3 569,7	3 535,6	17 409,9	34 540,4	31 544,6
682,8	673,6	629,3	597,3	597,5	3 180,3	7 779,7	7 715,2
2 155,9	2 026,2	1 942,1	1 917,2	1 905,5	9 946,9	23 845,9	24 153,2
10,6	10,6	10,6	8,6	8,6	49,0	906,2	901,6
55,6	48,6	55,7	59,9	59,6	279,4	1 813,9	1 325,0
1 685,4	1 615,6	1 569,5	1 534,5	1 499,9	7 904,9	13 822,7	13 781,4
396,6	326,5	327,7	237,1	211,7	1 499,6	4 691,0	4 451,3
13 153,7	12 689,7	12 164,2	12 035,4	11 647,9	61 690,8	141 856,1	135 884,5
1 304,5	1 766,7	2 250,1	2 377,7	2 767,0	10 466,1	11 143,9	14 115,5
14 458,2	14 456,4	14 414,3	14 413,0	14 415,0	72 156,9	153 000,0	150 000,0

1.3 Investissements par type d'investissements et par année

Investissements au PQI 2024-2034 par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Type d'investissements	PQI 2024-2034					Sous-total 2024-2029
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	
Maintien du parc						
Maintien d'actifs ²	4 519,4	4 226,2	3 121,9	4 051,6	4 345,4	20 264,6
Prise en charge du DMA	2 651,4	2 682,2	3 172,8	2 846,2	2 412,7	13 765,3
Remplacement ²	2 752,1	2 538,1	2 414,8	2 257,9	1 828,8	11 791,7
Études	20,6	15,2	23,2	12,0	–	70,9
Sous-total	9 943,5	9 461,7	8 732,7	9 167,7	8 586,9	45 892,6
Bonification du parc						
Ajout et amélioration	8 554,4	7 678,3	6 126,4	5 746,2	5 656,6	33 761,9
Études	123,3	106,6	152,6	73,2	55,1	510,8
Sous-total	8 677,8	7 784,9	6 279,0	5 819,4	5 711,7	34 272,7
Enveloppe centrale ³	–	–	–	–	677,8	677,8
Total	18 621,3	17 246,7	15 011,7	14 987,1	14 976,4	80 843,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.

2 Ces sommes peuvent contribuer à résorber le DMA.

3 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

La répartition annuelle des investissements du gouvernement au PQI 2024-2034, par type d'investissements et par année présentée au tableau précédent, est illustrée par la figure ci-dessous.



PQI 2024-2034						PQI 2023-2033 ¹	
2029-2030	2030-2031	2031-2032	2032-2033	2033-2034	Sous-total 2029-2034	Total	Total
4 529,9	4 901,4	4 968,1	5 226,1	4 794,3	24 419,7	44 684,3	38 887,7
2 513,5	2 103,4	1 885,5	1 695,8	1 703,1	9 901,2	23 666,5	24 457,4
1 555,0	1 491,3	1 406,6	1 387,2	1 588,3	7 428,4	19 220,1	17 478,2
-	-	-	-	-	-	70,9	105,8
8 598,3	8 496,1	8 260,1	8 309,1	8 085,6	41 749,2	87 641,8	80 929,1
4 515,2	4 193,5	3 903,9	3 726,1	3 562,1	19 900,8	53 662,7	54 219,8
40,2	0,2	0,2	0,2	0,2	40,8	551,6	735,6
4 555,4	4 193,6	3 904,0	3 726,3	3 562,3	19 941,6	54 214,3	54 955,4
1 304,5	1 766,7	2 250,1	2 377,7	2 767,0	10 466,1	11 143,9	14 115,5
14 458,2	14 456,4	14 414,3	14 413,0	14 415,0	72 156,9	153 000,0	150 000,0

1.4 Investissements par secteur d'activité et par type d'investissements

**Investissements au PQI 2024-2034
par secteur d'activité et par type d'investissements**
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	PQI 2024-2034				
	Maintien du parc				
	Maintien d'actifs ²	Prise en charge du DMA	Remplacement ²	Études	Sous-total
Administration gouvernementale	2 169,6	510,9	603,3	48,7	3 332,6
Agriculture, forêts et faune	383,6	–	6,7	–	390,3
Culture	983,7	270,6	291,1	–	1 545,4
Développement du sport	197,3	–	16,0	–	213,3
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	618,1	–	–	–	618,1
Développement économique	–	–	–	–	–
Éducation	5 277,9	7 737,4	2 745,5	2,0	15 762,8
Enseignement supérieur	2 904,3	2 122,5	1 457,3	–	6 484,1
Environnement	529,8	88,7	103,4	–	721,9
Logements sociaux et communautaires	1 261,6	745,6	–	–	2 007,3
Municipalités	5 264,1	–	1 291,8	–	6 555,9
Recherche	–	–	–	–	–
Réseau routier	16 701,6	8 882,3	2 736,5	1,6	28 322,0
Ressources informationnelles	2 514,7	–	1 625,2	–	4 140,0
Santé et services sociaux	1 850,8	3 020,3	5 350,5	15,5	10 237,2
Services de garde éducatifs à l'enfance	138,4	–	–	–	138,4
Tourisme et activités récréatives	590,8	257,5	768,3	–	1 616,6
Transport collectif	761,2	–	1 669,9	–	2 431,1
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 536,7	30,6	554,5	3,1	3 124,9
Sous-total – Enveloppes sectorielles	44 684,3	23 666,5	19 220,1	70,9	87 641,8
Enveloppe centrale ³	–	–	–	–	–
Total	44 684,3	23 666,5	19 220,1	70,9	87 641,8

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.

2 Ces sommes peuvent contribuer à résorber le DMA.

3 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2024-2034				PQI 2023-2033 ¹		
Bonification du parc			Total	Maintenance du parc	Bonification du parc	Total
Ajout et amélioration	Études	Sous-total				
1 684,0	4,5	1 688,5	5 021,0	2 723,3	1 901,5	4 624,7
207,1	–	207,1	597,4	405,0	210,8	615,7
619,2	–	619,2	2 164,6	1 448,8	686,9	2 135,7
776,7	–	776,7	990,0	262,2	761,6	1 023,8
803,6	12,4	816,0	1 434,1	553,7	894,7	1 448,4
197,0	0,1	197,0	197,0	–	186,6	186,6
6 926,8	9,7	6 936,5	22 699,4	14 492,0	7 757,2	22 249,2
2 019,8	5,0	2 024,8	8 508,9	6 279,4	1 453,3	7 732,8
196,3	–	196,3	918,1	754,2	229,4	983,7
1 772,7	–	1 772,7	3 780,0	1 910,6	991,6	2 902,2
597,0	–	597,0	7 152,9	6 530,3	593,8	7 124,2
992,9	–	992,9	992,9	–	985,2	985,2
5 900,8	317,6	6 218,4	34 540,4	24 383,6	7 161,0	31 544,6
3 639,8	–	3 639,8	7 779,7	3 977,4	3 737,8	7 715,2
13 605,2	3,5	13 608,7	23 845,9	10 376,6	13 776,6	24 153,2
767,7	–	767,7	906,2	108,7	793,0	901,6
188,1	9,3	197,3	1 813,9	999,1	325,8	1 325,0
11 202,1	189,5	11 391,6	13 822,7	2 792,3	10 989,1	13 781,4
1 566,1	–	1 566,1	4 691,0	2 931,7	1 519,6	4 451,3
53 662,7	551,6	54 214,3	141 856,1	80 929,1	54 955,4	135 884,5
–	–	–	11 143,9	–	–	14 115,5
53 662,7	551,6	54 214,3	153 000,0	80 929,1	54 955,4	150 000,0

1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2024-2034 par secteur d'activité, par projet et enveloppe

Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2024-2034 par secteur d'activité et par projet et enveloppe (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	Investissements pour des projets autorisés de 20 millions de dollars et plus							
	À l'étude ¹		En planification		En réalisation		Sous-total	
	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution
Administration gouvernementale	5	96,1	11	753,7	11	489,1	27	1 338,9
Agriculture, forêts et faune	–	–	–	–	–	–	–	–
Culture	–	–	10	299,7	7	126,6	17	426,3
Développement du sport	–	–	6	67,8	5	28,1	11	95,9
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	–	–	4	110,0	8	342,5	12	452,5
Développement économique	–	–	–	–	–	–	–	–
Éducation	8	11,7	107	4 511,1	53	1 314,2	168	5 837,0
Enseignement supérieur	7	5,1	14	922,1	15	886,4	36	1 813,6
Environnement	–	–	1	nd	2	25,7	3	25,7
Logements sociaux et communautaires	–	–	20	232,3	26	144,2	46	376,5
Municipalités	–	–	4	104,4	9	121,2	13	225,6
Recherche	–	–	1	nd	5	79,3	6	79,3
Réseau routier	11	44,9	44	5 730,8	48	8 835,8	103	14 611,5
Ressources informationnelles	2	222,4	8	790,0	16	604,8	26	1 617,2
Santé et services sociaux	11	19,1	35	5 446,3	49	6 308,7	95	11 774,1
Services de garde éducatifs à l'enfance	–	–	–	–	–	–	–	–
Tourisme et activités récréatives	2	9,3	3	59,1	10	917,9	15	986,3
Transport collectif	7	312,1	20	7 676,7	16	912,8	43	8 901,6
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	3	2,1	14	686,7	8	1 149,6	25	1 838,4
Sous-total – Enveloppes sectorielles	56	722,8	302	27 390,7	288	22 286,9	646	50 400,4
Enveloppe centrale ⁴	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	56	722,8	302	27 390,7	288	22 286,9	646	50 400,4

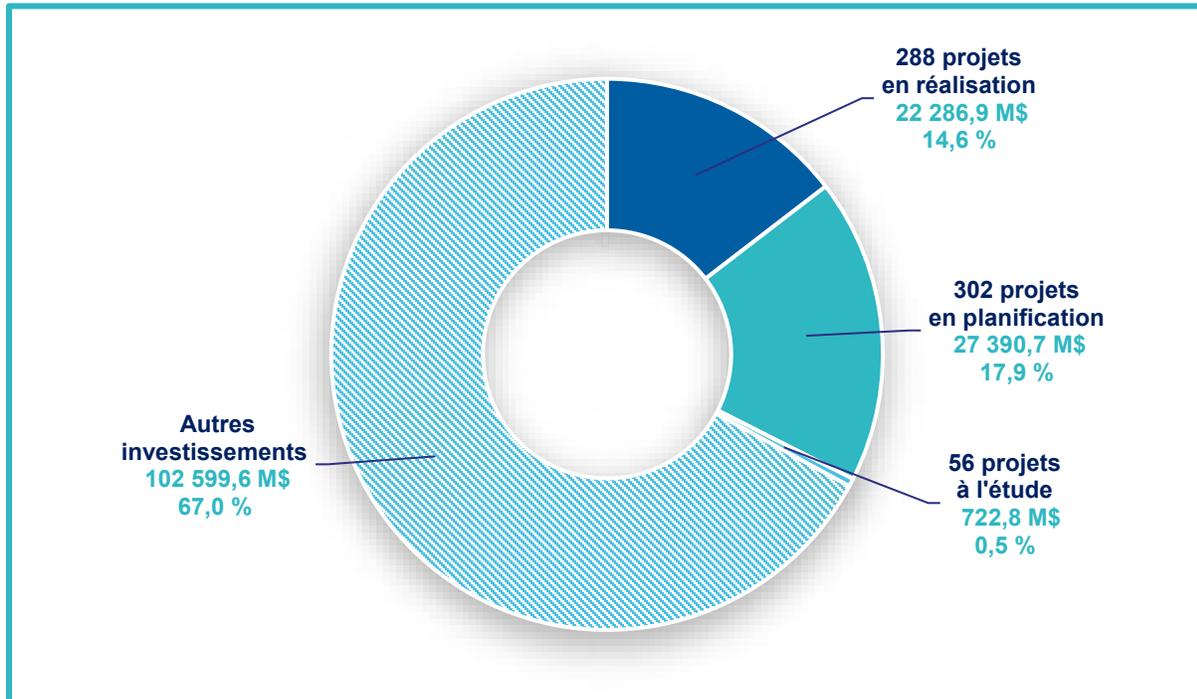
Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 La contribution du gouvernement du Québec pour les projets à l'étude représente les investissements prévus au PQI pour l'élaboration des dossiers d'opportunité et des travaux préparatoires, le cas échéant, réalisés dans le cadre de la Directive.
- 2 Cette rubrique regroupe la contribution du gouvernement du Québec aux projets autorisés d'une valeur inférieure à 20,0 M\$, aux nouveaux projets en attente d'autorisations ainsi qu'à certains projets autorisés de 20,0 M\$ et plus pour lesquels certaines informations doivent demeurer confidentielles en raison d'appel d'offres en cours ou à venir.
- 3 Les enveloppes d'investissements sont composées de plusieurs projets non majeurs prévus à court et moyen termes ou de projets non majeurs non encore déterminés.
- 4 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

Autres investissements				Total
Autres projets ²	Enveloppes pour le maintien du parc ³	Enveloppes pour la bonification du parc ³	Sous-total	
1 025,7	1 616,0	1 040,5	3 682,1	5 021,0
26,7	384,9	185,8	597,4	597,4
16,8	1 477,0	244,4	1 738,3	2 164,6
149,3	122,2	622,6	894,1	990,0
428,1	222,5	331,0	981,6	1 434,1
0,1	–	197,0	197,0	197,0
1 437,2	14 124,6	1 300,6	16 862,4	22 699,4
170,0	5 847,1	678,3	6 695,3	8 508,9
101,4	643,2	147,8	892,4	918,1
98,7	2 007,3	1 297,5	3 403,5	3 780,0
105,8	6 413,9	407,6	6 927,3	7 152,9
584,3	–	329,2	913,6	992,9
2 438,2	16 385,3	1 105,4	19 928,9	34 540,4
1,4	3 592,8	2 568,3	6 162,5	7 779,7
1 566,5	8 892,3	1 613,0	12 071,8	23 845,9
0,7	138,4	767,1	906,2	906,2
87,1	579,2	161,3	827,6	1 813,9
2 992,6	814,4	1 114,0	4 921,1	13 822,7
664,7	1 271,8	916,1	2 852,6	4 691,0
11 895,4	64 532,8	15 027,5	91 455,7	141 856,1
–	–	–	11 143,9	11 143,9
11 895,4	64 532,8	15 027,5	102 599,6	153 000,0

TABLEAUX SOMMAIRES DU PQI 2024-2034

La répartition des investissements du gouvernement au PQI 2024-2034, entre les projets de 20,0 M\$ et plus et les autres investissements, présentée au tableau précédent, est illustrée par la figure ci-dessous. La liste détaillée des projets d'infrastructure du PQI 2024-2034 peut être consultée sur le site du SCT¹.



¹ **SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, Liste détaillée des projets d'infrastructure** [en ligne : https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/24-25/7_Liste_detaillee_projets_infrastructure.pdf]

2. Tableaux par secteur d'activité

Les investissements prévus dans le PQI 2024-2034 se déclinent en 19 grands secteurs d'activité du gouvernement.

1. Administration gouvernementale : immeubles de bureaux, palais de justice, centres de détention, postes de la Sûreté du Québec, acquisitions mobilières et immobilières des MO.
2. Agriculture, forêts et faune : installations de formation et de recherche en agriculture, chemins multiressources sur les terres publiques.
3. Culture : musées, bibliothèques, salles de spectacle, complexes culturels.
4. Développement du sport : complexes et équipements sportifs.
5. Développement du territoire nordique et des communautés autochtones : infrastructures financées par la Société du Plan Nord, infrastructures numériques sur le territoire du Québec, infrastructures communautaires autochtones.
6. Développement économique : développement de terrains à fort potentiel d'attraction, entrepreneuriat collectif.
7. Éducation : immeubles et équipements des centres de services scolaires².
8. Enseignement supérieur : immeubles et équipements des cégeps et des universités.
9. Environnement : usines de biométhanisation et de compostage, barrages publics et municipaux, infrastructures associées à l'atténuation des risques liés à l'érosion et à la submersion côtière ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques.
10. Logements sociaux et communautaires : immeubles de logements locatifs.
11. Municipalités : usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées, conduites d'aqueduc et d'égouts, parcs et infrastructures municipales, programme d'adaptation aux changements climatiques.
12. Recherche : laboratoires, équipements et centres de recherche.
13. Réseau routier : autoroutes, routes, tunnels, ponts, échangeurs, viaducs.
14. Ressources informationnelles : développements et équipements en ressources informationnelles des MO ainsi que des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.
15. Santé et services sociaux : immeubles et équipements des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.
16. Services de garde éducatifs à l'enfance : immeubles et équipements des établissements de centres de la petite enfance.

² En plus des 61 centres de services scolaires, s'ajoutent 11 commissions scolaires.

TABLEAUX PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

17. Tourisme et activités récréatives : complexes et équipements touristiques, centres de congrès, installations de parcs nationaux.
18. Transport collectif : métro, autobus, trains de banlieue, tramways, quais, gares, garages, centres d'entretien, voies réservées, tunnels, voies ferrées.
19. Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres : traversiers, quais, gares, aéroports, chemins de fer, voirie locale, haltes routières, parc gouvernemental de véhicules.

Les pages qui suivent présentent, pour chacun des 19 secteurs d'activité, un tableau sommaire des investissements au PQI 2024-2034 par année répartis entre le maintien et la bonification du parc d'infrastructures, une figure illustrant cette répartition ainsi qu'un tableau synthèse de répartition entre les investissements des projets d'infrastructure de 20,0 M\$ et plus et celle des autres projets et enveloppes.

Les projets autorisés et annoncés, d'un coût estimé égal ou supérieur à 20,0 M\$, pour lesquels des investissements sont prévus au PQI 2024-2034 sont présentés dans la Liste détaillée des projets d'infrastructure du PQI 2024-2034³.

Une description de ces projets ainsi que d'autres informations complémentaires sont également disponibles au Tableau de bord des projets d'infrastructure⁴ ou au Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec⁵, pour ce secteur d'activité.

³ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Liste détaillée des projets d'infrastructure* [en ligne : https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/24-25/7_Liste_detaillee_projets_infrastructure.pdf]

⁴ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Tableau de bord des projets d'infrastructure* [en ligne : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/>].

⁵ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec* [en ligne : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>].



2.1 Administration gouvernementale

Investissements au PQI 2024-2034

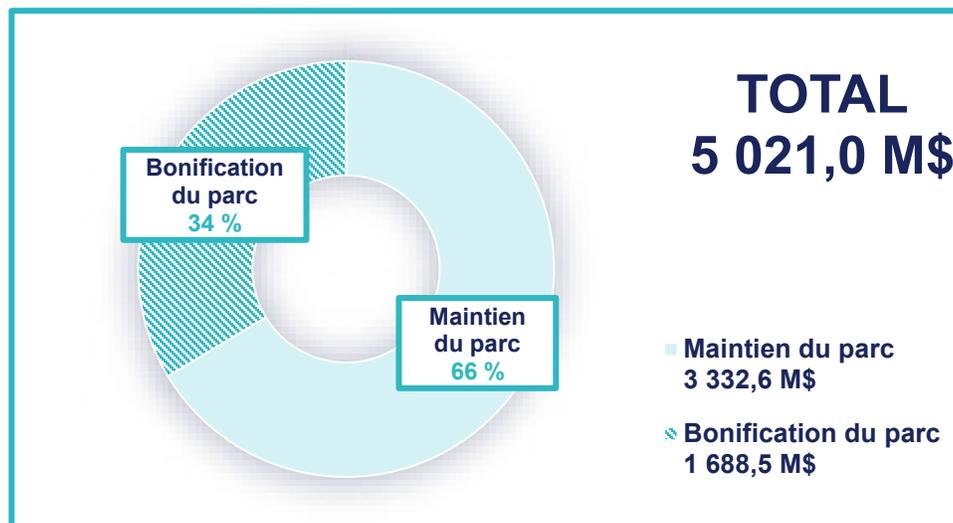
Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033 ¹			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	149,8	203,6	197,4	267,8	228,5	1 047,1	1 171,3	2 218,3	44,2	2 010,5	43,5
Prise en charge du DMA	57,0	76,6	99,8	48,1	25,7	307,2	203,7	510,9	10,2	263,4	5,7
Remplacement	106,8	120,1	99,9	52,6	39,4	418,8	184,6	603,3	12,0	449,4	9,7
Sous-total	313,6	400,3	397,0	368,5	293,6	1 773,0	1 559,6	3 332,6	66,4	2 723,3	58,9
Bonification du parc	230,9	182,1	145,2	133,6	202,1	893,9	794,6	1 688,5	33,6	1 901,5	41,1
Total	544,5	582,3	542,2	502,1	495,7	2 666,9	2 354,2	5 021,0	100,0	4 624,7	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité et de travaux préparatoires)	5	96,1
Projets de 20 M\$ et plus en planification	11	753,7
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	11	489,1
Sous-total	27	1 338,9
Autres projets et enveloppes	nd	3 682,1
Total prévu au PQI 2024-2034	27	5 021,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.2 Agriculture, forêts et faune

Investissements au PQI 2024-2034

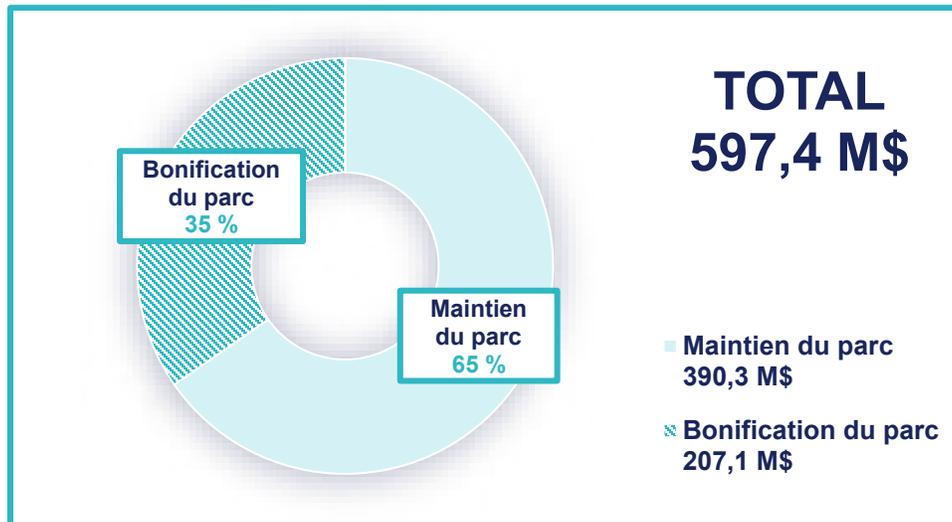
Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033 ¹			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	49,5	52,6	41,2	33,8	35,2	212,4	171,3	383,6	64,2	398,5	64,7
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	3,1	0,4	0,4	0,4	0,4	4,6	2,0	6,7	1,1	6,4	1,0
Sous-total	52,7	53,0	41,6	34,2	35,5	217,0	173,3	390,3	65,3	405,0	65,8
Bonification du parc	39,6	28,3	30,6	18,8	15,8	133,1	74,0	207,1	34,7	210,8	34,2
Total	92,3	81,2	72,2	53,0	51,4	350,1	247,3	597,4	100,0	615,7	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	–	–
Sous-total	–	–
Autres projets et enveloppes	nd	597,4
Total prévu au PQI 2024-2034	–	597,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.3 Culture

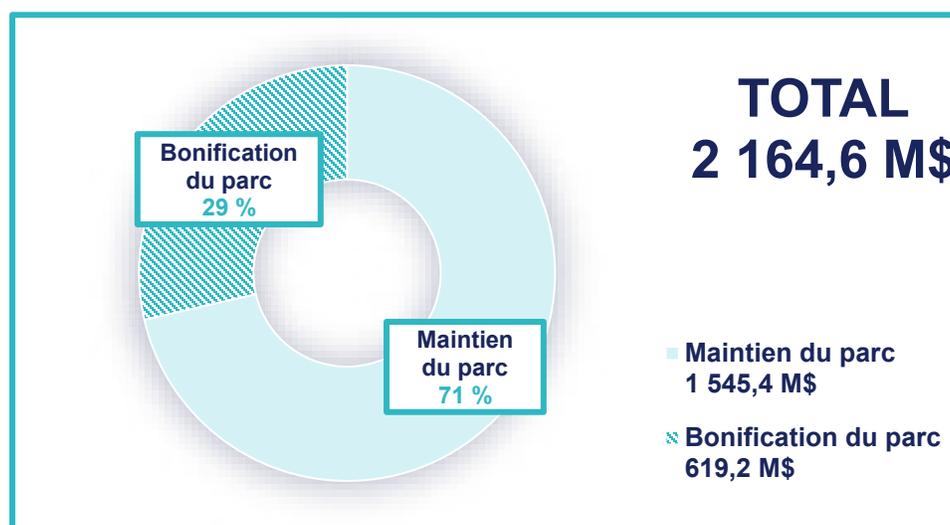
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	81,7	82,6	78,1	87,1	98,4	428,0	555,8	983,7	45,4	918,9	43,0
Prise en charge du DMA	25,1	31,5	39,9	43,8	30,6	170,8	99,8	270,6	12,5	232,1	10,9
Remplacement	43,7	28,9	28,9	28,4	27,1	157,0	134,1	291,1	13,4	297,9	13,9
Sous-total	150,5	143,0	146,9	159,3	156,1	755,8	789,6	1 545,4	71,4	1 448,8	67,8
Bonification du parc	85,0	108,7	100,6	68,1	59,3	421,6	197,6	619,2	28,6	686,9	32,2
Total	235,4	251,6	247,5	227,4	215,4	1 177,4	987,2	2 164,6	100,0	2 135,7	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	10	299,7
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	7	126,6
Sous-total	17	426,3
Autres projets et enveloppes	nd	1 738,3
Total prévu au PQI 2024-2034	17	2 164,6

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.4 Développement du sport

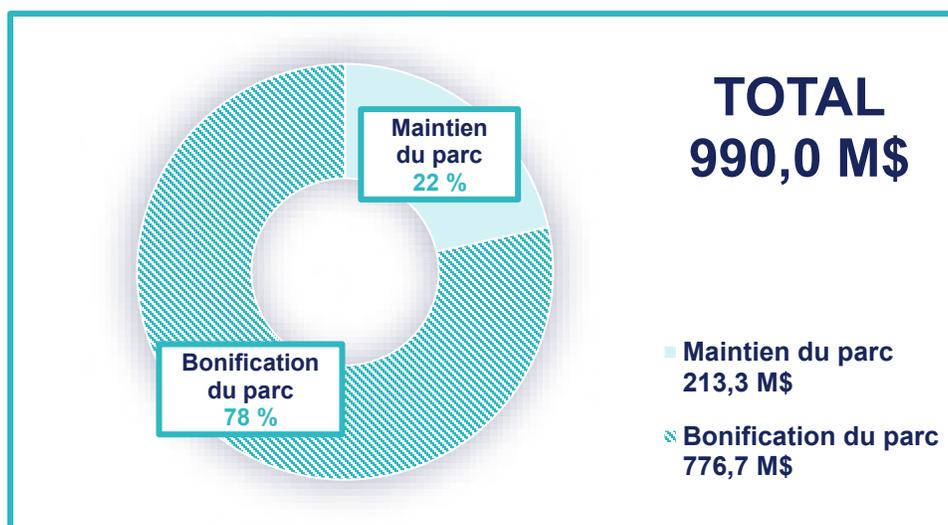
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	44,5	38,2	33,5	29,8	25,6	171,5	25,8	197,3	19,9	252,2	24,6
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	–	2,3	3,9	9,9	–	16,0	–	16,0	1,6	10,0	1,0
Sous-total	44,5	40,4	37,3	39,6	25,6	187,5	25,8	213,3	21,5	262,2	25,6
Bonification du parc	107,5	100,3	100,6	92,1	73,8	474,4	302,3	776,7	78,5	761,6	74,4
Total	151,9	140,7	138,0	131,8	99,4	661,9	328,1	990,0	100,0	1 023,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	6	67,8
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	5	28,1
Sous-total	11	95,9
Autres projets et enveloppes	nd	894,1
Total prévu au PQI 2024-2034	11	990,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.5 Développement du territoire nordique et des communautés autochtones

Investissements au PQI 2024-2034

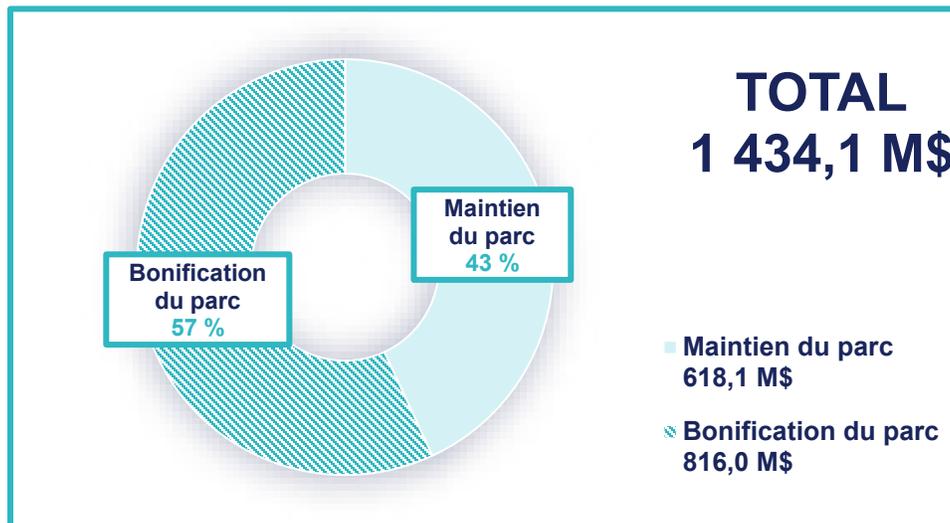
Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033 ¹			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	126,6	90,3	103,2	80,0	1,6	401,8	216,4	618,1	43,1	553,7	38,2
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-total	126,6	90,3	103,2	80,0	1,6	401,8	216,4	618,1	43,1	553,7	38,2
Bonification du parc	169,4	200,6	131,1	73,2	32,7	606,9	209,1	816,0	56,9	894,7	61,8
Total	296,1	290,9	234,2	153,2	34,2	1 008,7	425,5	1 434,1	100,0	1 448,4	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	4	110,0
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	8	342,5
Sous-total	12	452,5
Autres projets et enveloppes	nd	981,6
Total prévu au PQI 2024-2034	12	1 434,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.6 Développement économique

Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033 ¹			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bonification du parc	65,4	50,9	43,3	22,6	15,0	197,0	-	197,0	100,0	186,6	100,0
Total	65,4	50,9	43,3	22,6	15,0	197,0	-	197,0	100,0	186,6	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	-	-
Projets de 20 M\$ et plus en planification	-	-
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	-	-
Sous-total	-	-
Autres projets et enveloppes	nd	197,0
Total prévu au PQI 2024-2034	-	197,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.7 Éducation

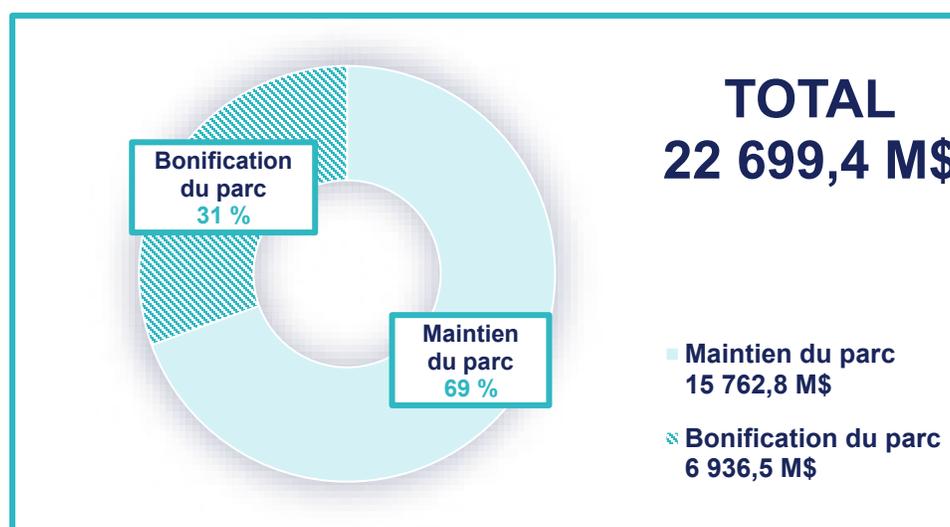
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	354,4	286,6	270,5	557,2	771,7	2 240,3	3 039,5	5 279,9	23,3	5 510,9	24,8
Prise en charge du DMA	715,4	830,1	1 145,7	1 143,5	865,0	4 699,7	3 037,7	7 737,4	34,1	6 559,5	29,5
Remplacement	766,1	665,3	382,0	229,9	123,1	2 166,4	579,1	2 745,5	12,1	2 421,6	10,9
Sous-total	1 835,9	1 782,0	1 798,2	1 930,6	1 759,8	9 106,4	6 656,4	15 762,8	69,4	14 492,0	65,1
Bonification du parc	1 866,9	1 443,1	805,1	571,0	619,4	5 305,5	1 631,0	6 936,5	30,6	7 757,2	34,9
Total	3 702,8	3 225,1	2 603,3	2 501,6	2 379,2	14 411,9	8 287,4	22 699,4	100,0	22 249,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	8	11,7
Projets de 20 M\$ et plus en planification	107	4 511,1
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	53	1 314,2
Sous-total	168	5 837,0
Autres projets et enveloppes	nd	16 862,4
Total prévu au PQI 2024-2034	168	22 699,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.8 Enseignement supérieur



Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	277,9	285,7	237,8	178,2	168,1	1 147,6	1 756,6	2 904,3	34,1	2 963,2	38,3
Prise en charge du DMA	221,2	201,7	185,0	237,4	255,9	1 101,1	1 021,4	2 122,5	24,9	1 808,3	23,4
Remplacement	158,0	155,7	147,4	150,1	144,5	755,7	701,6	1 457,3	17,1	1 507,9	19,5
Sous-total	657,0	643,1	570,1	565,7	568,5	3 004,5	3 479,6	6 484,1	76,2	6 279,4	81,2
Bonification du parc	365,7	427,9	442,7	363,3	132,1	1 731,7	293,2	2 024,8	23,8	1 453,3	18,8
Total	1 022,7	1 071,0	1 012,8	929,0	700,6	4 736,1	3 772,8	8 508,9	100,0	7 732,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	7	5,1
Projets de 20 M\$ et plus en planification	14	922,1
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	15	886,4
Sous-total	36	1 813,6
Autres projets et enveloppes	nd	6 695,3
Total prévu au PQI 2024-2034	36	8 508,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.9 Environnement

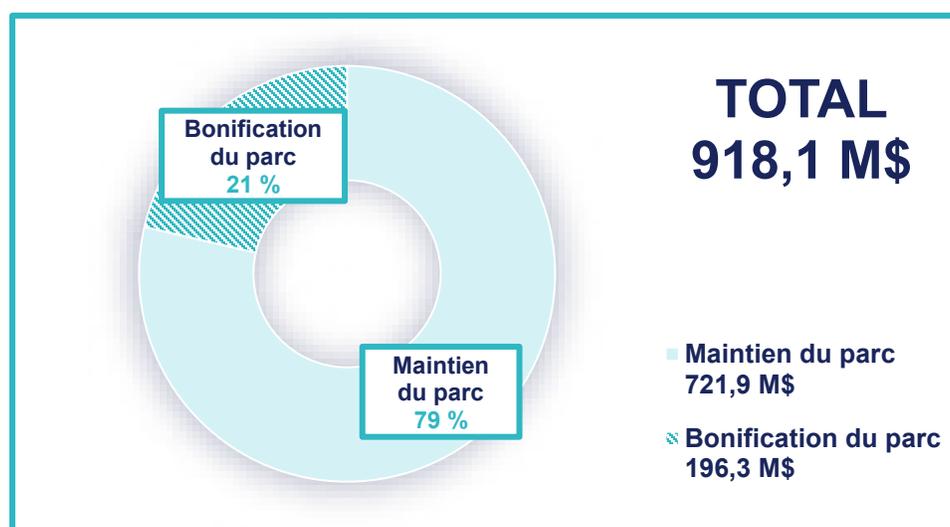
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	59,3	82,5	65,1	75,7	48,6	331,3	198,5	529,8	57,7	619,7	63,0
Prise en charge du DMA	8,6	15,3	18,0	12,0	16,4	70,3	18,4	88,7	9,7	81,1	8,2
Remplacement	10,8	12,6	18,7	13,6	13,3	69,0	34,4	103,4	11,3	53,5	5,4
Sous-total	78,6	110,4	101,9	101,3	78,3	470,6	251,3	721,9	78,6	754,2	76,7
Bonification du parc	61,4	51,6	40,7	21,2	2,5	177,5	18,8	196,3	21,4	229,4	23,3
Total	140,1	162,1	142,6	122,5	80,8	648,1	270,1	918,1	100,0	983,7	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	1	nd
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	2	25,7
Sous-total	3	25,7
Autres projets et enveloppes	nd	892,4
Total prévu au PQI 2024-2034	3	918,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.10 Logements sociaux et communautaires

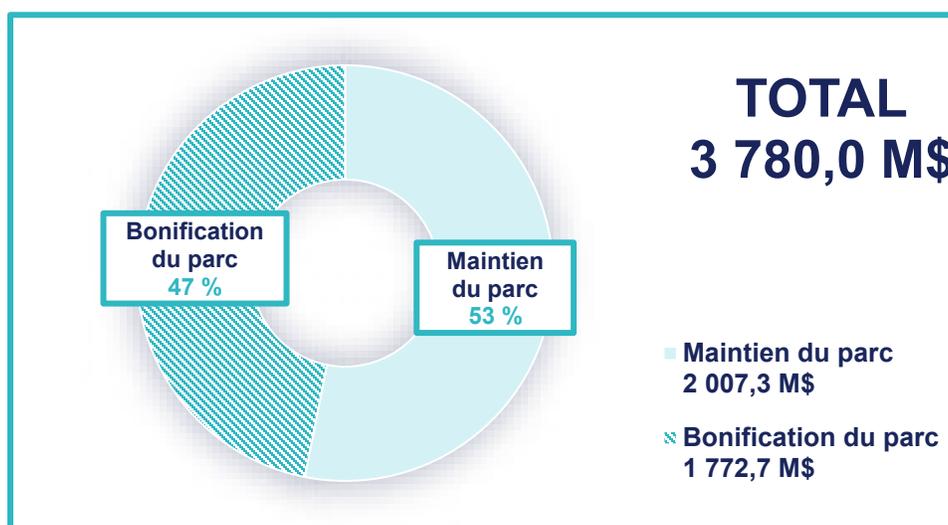
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	134,0	64,8	129,4	161,5	197,2	687,0	574,6	1 261,6	33,4	1 279,5	44,1
Prise en charge du DMA	108,4	60,9	68,3	69,7	71,8	379,0	366,7	745,6	19,7	592,2	20,4
Remplacement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	38,9	1,3
Sous-total	242,4	125,7	197,7	231,2	269,0	1 066,0	941,3	2 007,3	53,1	1 910,6	65,8
Bonification du parc	353,9	466,8	400,3	329,4	190,9	1 741,4	31,3	1 772,7	46,9	991,6	34,2
Total	596,3	592,5	598,0	560,6	459,9	2 807,4	972,6	3 780,0	100,0	2 902,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	20	232,3
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	26	144,2
Sous-total	46	376,5
Autres projets et enveloppes	nd	3 403,5
Total prévu au PQI 2024-2034	46	3 780,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.11 Municipalités

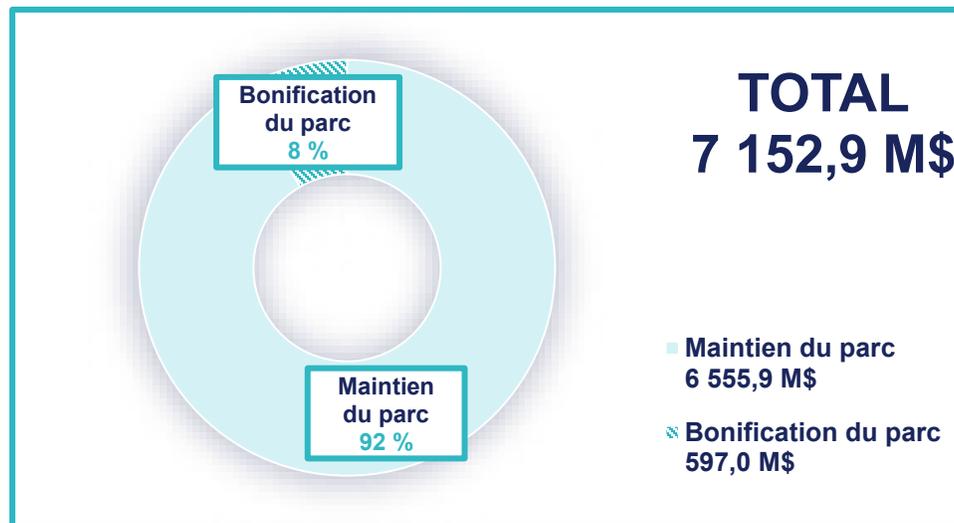
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	468,8	456,2	468,7	493,9	513,8	2 401,3	2 862,8	5 264,1	73,6	5 069,4	71,2
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	118,3	93,7	123,9	146,2	152,4	634,5	657,3	1 291,8	18,1	1 460,9	20,5
Sous-total	587,1	549,9	592,6	640,1	666,1	3 035,8	3 520,1	6 555,9	91,7	6 530,3	91,7
Bonification du parc	131,7	166,6	122,8	116,6	56,5	594,1	2,9	597,0	8,3	593,8	8,3
Total	718,7	716,5	715,4	756,7	722,6	3 629,9	3 523,0	7 152,9	100,0	7 124,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	4	104,4
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	9	121,2
Sous-total	13	225,6
Autres projets et enveloppes	nd	6 927,3
Total prévu au PQI 2024-2034	13	7 152,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.12 Recherche

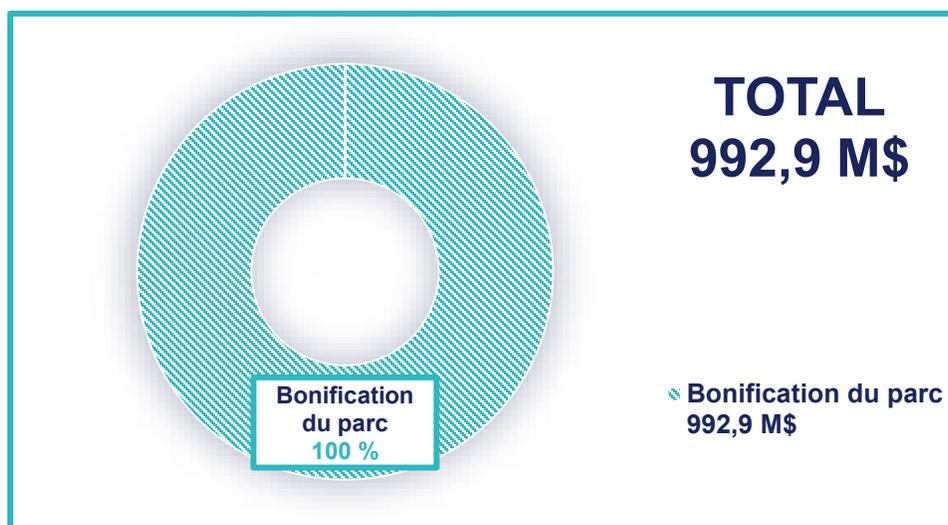
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bonification du parc	147,6	162,9	178,9	125,3	125,7	740,3	252,6	992,9	100,0	985,2	100,0
Total	147,6	162,9	178,9	125,3	125,7	740,3	252,6	992,9	100,0	985,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	-	-
Projets de 20 M\$ et plus en planification	1	nd
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	5	79,3
Sous-total	6	79,3
Autres projets et enveloppes	nd	913,6
Total prévu au PQI 2024-2034	6	992,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.13 Réseau routier

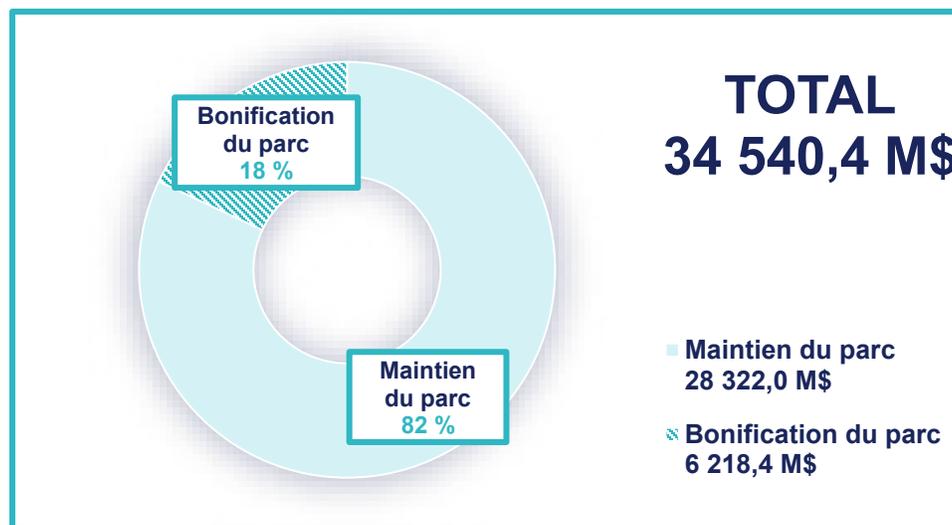
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	1 531,8	1 205,7	665,6	1 367,6	1 647,2	6 417,9	10 285,3	16 703,2	48,4	11 062,3	35,1
Prise en charge du DMA	1 100,5	1 018,3	1 218,8	902,6	781,5	5 021,8	3 860,5	8 882,3	25,7	11 866,4	37,6
Remplacement	332,4	274,5	317,8	325,2	279,6	1 529,5	1 207,1	2 736,5	7,9	1 454,8	4,6
Sous-total	2 964,7	2 498,5	2 202,3	2 595,4	2 708,3	12 969,1	15 352,9	28 322,0	82,0	24 383,6	77,3
Bonification du parc	770,8	781,1	943,1	767,8	898,6	4 161,4	2 057,0	6 218,4	18,0	7 161,0	22,7
Total	3 735,4	3 279,6	3 145,4	3 363,1	3 606,9	17 130,5	17 409,9	34 540,4	100,0	31 544,6	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 100 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	11	44,9
Projets de 20 M\$ et plus en planification	44	5 730,8
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	48	8 835,8
Sous-total	103	14 611,5
Autres projets et enveloppes	nd	19 928,9
Total prévu au PQI 2024-2034	103	34 540,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.14 Ressources informationnelles

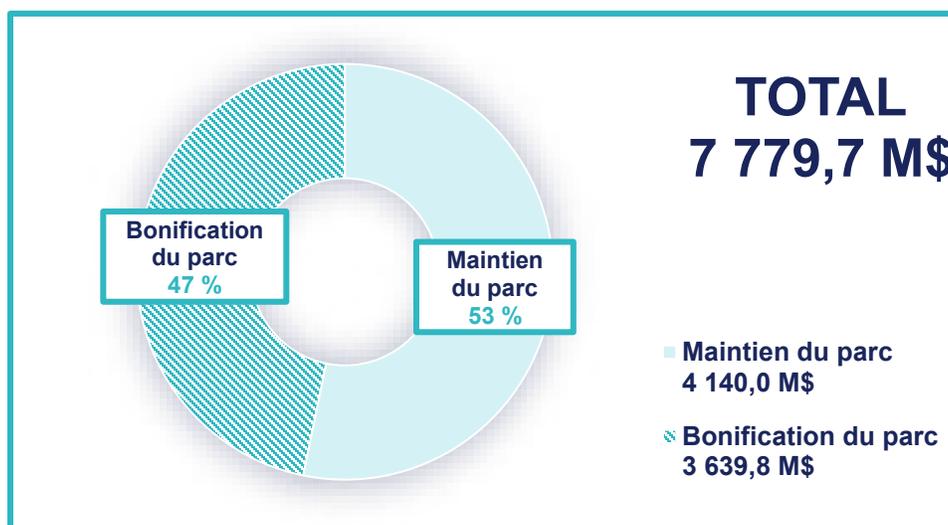
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	286,8	286,0	279,2	277,7	240,3	1 370,1	1 144,6	2 514,7	32,3	2 635,4	34,2
Prise en charge du DMA	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remplacement	317,4	181,3	211,7	218,0	152,4	1 080,8	544,5	1 625,2	20,9	1 342,0	17,4
Sous-total	604,2	467,4	491,0	495,7	392,7	2 450,9	1 689,1	4 140,0	53,2	3 977,4	51,6
Bonification du parc	533,7	458,9	437,5	371,0	347,4	2 148,5	1 491,3	3 639,8	46,8	3 737,8	48,4
Total	1 137,9	926,3	928,4	866,7	740,1	4 599,4	3 180,3	7 779,7	100,0	7 715,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	2	222,4
Projets de 20 M\$ et plus en planification	8	790,0
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	16	604,8
Sous-total	26	1 617,2
Autres projets et enveloppes	nd	6 162,5
Total prévu au PQI 2024-2034	26	7 779,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.15 Santé et services sociaux

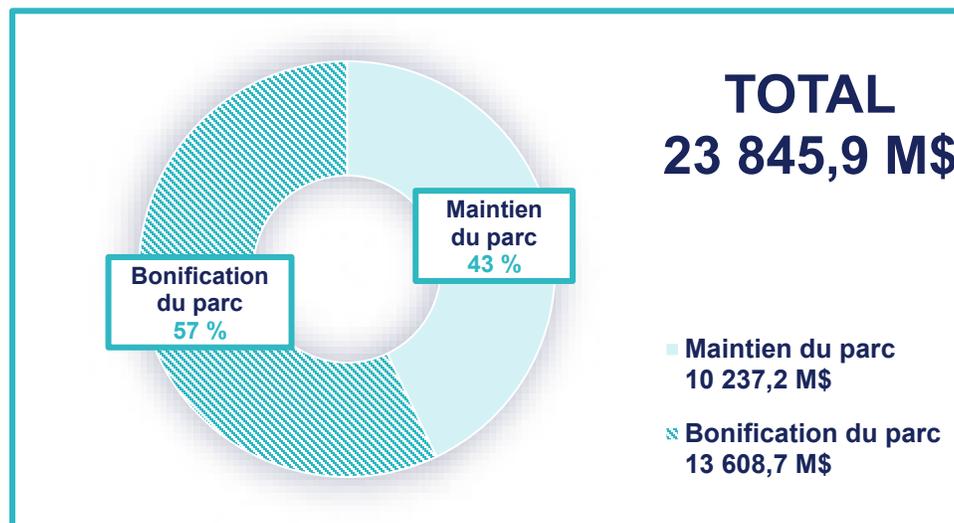
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	174,3	161,1	151,1	124,9	182,2	793,6	1 072,7	1 866,3	7,8	1 311,6	5,4
Prise en charge du DMA	360,5	354,4	354,4	354,4	352,7	1 776,5	1 244,0	3 020,3	12,7	2 697,0	11,2
Remplacement	560,5	488,8	413,2	523,1	538,4	2 524,0	2 826,5	5 350,5	22,4	6 368,0	26,4
Sous-total	1 095,3	1 004,3	918,7	1 002,4	1 073,3	5 094,1	5 143,1	10 237,2	42,9	10 376,6	43,0
Bonification du parc	2 610,6	1 988,2	1 318,4	1 434,8	1 452,8	8 804,8	4 803,9	13 608,7	57,1	13 776,6	57,0
Total	3 706,0	2 992,5	2 237,1	2 437,2	2 526,2	13 898,9	9 946,9	23 845,9	100,0	24 153,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	11	19,1
Projets de 20 M\$ et plus en planification	35	5 446,3
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	49	6 308,7
Sous-total	95	11 774,1
Autres projets et enveloppes	nd	12 071,8
Total prévu au PQI 2024-2034	95	23 845,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.16 Services de garde éducatifs à l'enfance

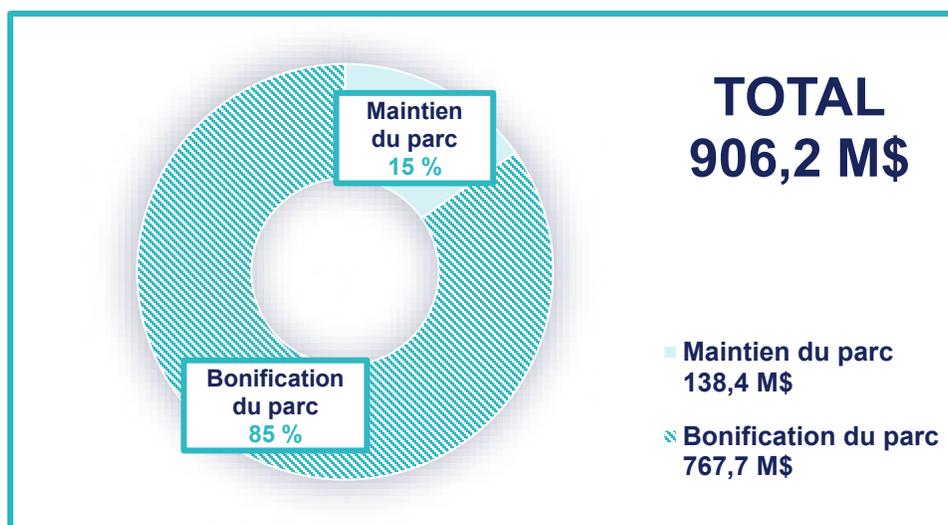
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	10,7	14,3	16,3	45,5	8,6	95,4	43,0	138,4	15,3	108,7	12,1
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	10,7	14,3	16,3	45,5	8,6	95,4	43,0	138,4	15,3	108,7	12,1
Bonification du parc	202,1	192,1	181,1	120,1	66,3	761,7	6,0	767,7	84,7	793,0	87,9
Total	212,8	206,4	197,4	165,6	74,9	857,2	49,0	906,2	100,0	901,6	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	-	-
Projets de 20 M\$ et plus en planification	-	-
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	-	-
Sous-total	-	-
Autres projets et enveloppes	nd	906,2
Total prévu au PQI 2024-2034	-	906,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.17 Tourisme et activités récréatives

Investissements au PQI 2024-2034

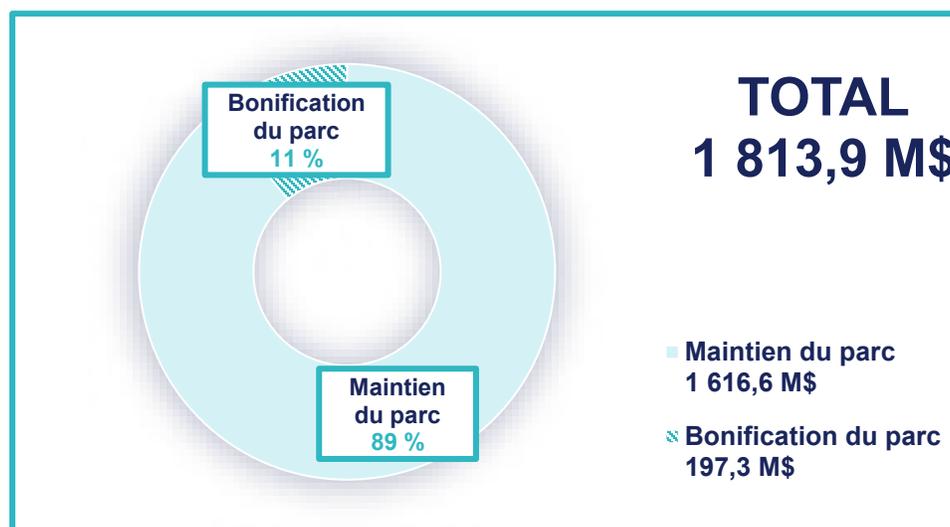
Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033 ¹			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	104,2	105,1	56,1	54,2	42,1	361,7	229,1	590,8	32,6	522,2	39,4
Prise en charge du DMA	52,0	87,7	26,8	32,8	13,3	212,6	45,0	257,5	14,2	286,6	21,6
Remplacement	142,0	229,4	211,9	154,4	30,6	768,3	–	768,3	42,4	190,3	14,4
Sous-total	298,2	422,2	294,8	241,4	86,0	1 342,6	274,0	1 616,6	89,1	999,1	75,4
Bonification du parc	60,7	72,5	38,5	18,1	2,1	192,0	5,4	197,3	10,9	325,8	24,6
Total	358,9	494,7	333,3	259,5	88,1	1 534,5	279,4	1 813,9	100,0	1 325,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	2	9,3
Projets de 20 M\$ et plus en planification	3	59,1
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	10	917,9
Sous-total	15	986,3
Autres projets et enveloppes	nd	827,6
Total prévu au PQI 2024-2034	15	1 813,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.18 Transport collectif

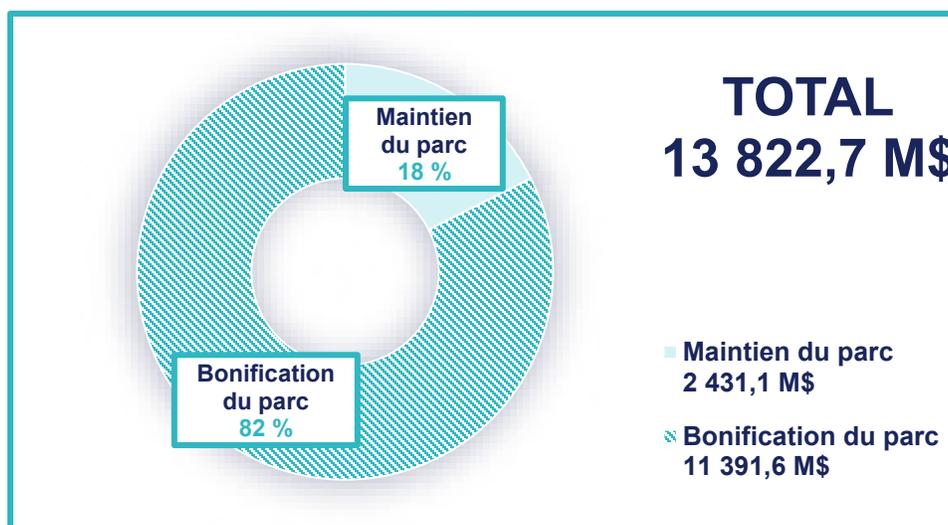
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	130,8	244,0	169,2	120,5	28,8	693,4	67,8	761,2	5,5	1 091,2	7,9
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	166,4	218,7	420,1	270,7	188,7	1 264,6	405,4	1 669,9	12,1	1 701,1	12,3
Sous-total	297,2	462,7	589,3	391,2	217,5	1 958,0	473,1	2 431,1	17,6	2 792,3	20,3
Bonification du parc	736,2	620,6	521,5	874,0	1 207,6	3 959,9	7 431,7	11 391,6	82,4	10 989,1	79,7
Total	1 033,4	1 083,3	1 110,9	1 265,2	1 425,1	5 917,8	7 904,9	13 822,7	100,0	13 781,4	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



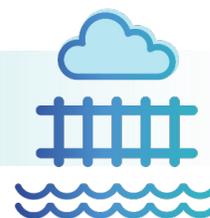
Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 100 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	7	312,1
Projets de 20 M\$ et plus en planification	20	7 676,7
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	16	912,8
Sous-total	43	8 901,6
Autres projets et enveloppes	nd	4 921,1
Total prévu au PQI 2024-2034	43	13 822,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.19 Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres



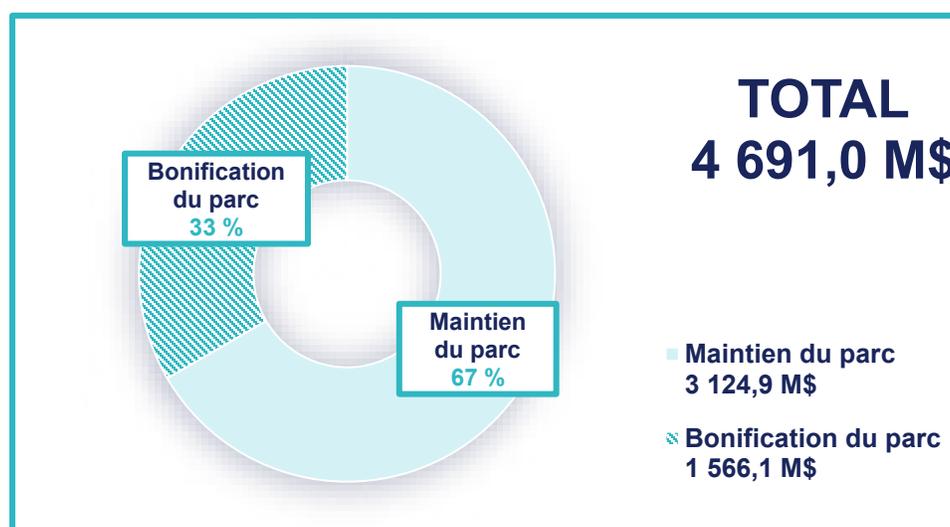
Investissements au PQI 2024-2034

Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité par type d'investissements et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2024-2034							PQI 2023-2033			
	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Sous-total	2029-2030 à 2033-2034 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	554,9	582,1	182,6	108,0	107,5	1 535,0	1 004,8	2 539,8	54,1	2 685,5	60,3
Prise en charge du DMA	2,9	5,6	16,1	2,0	–	26,6	4,0	30,6	0,7	70,8	1,6
Remplacement	26,7	66,6	35,0	135,5	138,9	402,6	151,9	554,5	11,8	175,4	3,9
Sous-total	584,5	654,3	233,7	245,4	246,3	1 964,2	1 160,7	3 124,9	66,6	2 931,7	65,9
Bonification du parc	138,8	281,8	297,1	298,5	211,1	1 227,2	338,9	1 566,1	33,4	1 519,6	34,1
Total	723,2	936,1	530,7	543,9	457,4	3 191,4	1 499,6	4 691,0	100,0	4 451,3	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



Investissements au PQI 2024-2034 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	3	2,1
Projets de 20 M\$ et plus en planification	14	686,7
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	8	1 149,6
Sous-total	25	1 838,4
Autres projets et enveloppes	nd	2 852,6
Total prévu au PQI 2024-2034	25	4 691,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

3. Investissements probables pour l'année 2023-2024

Comparaison avec les investissements prévus au PQI 2023-2033¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité		Maintien du parc	Bonification du parc	Total	Taux de réalisation ² %
Administration gouvernementale	Prévu	198,7	227,3	426,0	107,5
	Probable	224,5	233,3	457,8	
Agriculture, forêts et faune	Prévu	52,0	27,4	79,4	100,6
	Probable	54,6	25,2	79,9	
Culture	Prévu	149,4	75,5	224,9	102,5
	Probable	155,4	75,2	230,6	
Développement du sport	Prévu	68,1	112,4	180,4	45,2
	Probable	36,9	44,7	81,6	
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	Prévu	115,4	197,2	312,6	62,5
	Probable	35,0	160,3	195,3	
Développement économique	Prévu	–	27,1	27,1	147,9
	Probable	–	40,1	40,1	
Éducation	Prévu	1 660,6	1 502,6	3 163,2	124,6
	Probable	1 932,1	2 009,1	3 941,2	
Enseignement supérieur	Prévu	659,1	254,0	913,1	125,1
	Probable	737,5	404,9	1 142,4	
Environnement	Prévu	46,2	32,9	79,1	123,9
	Probable	45,8	52,2	98,0	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	290,4	163,9	454,3	120,9
	Probable	200,2	349,0	549,2	
Municipalités	Prévu	554,4	51,8	606,2	138,9
	Probable	768,8	73,5	842,3	
Recherche	Prévu	–	145,9	145,9	120,1
	Probable	–	175,2	175,2	
Réseau routier	Prévu	2 511,0	794,2	3 305,2	117,9
	Probable	3 030,8	866,7	3 897,5	
Ressources informationnelles	Prévu	496,0	492,3	988,3	109,2
	Probable	506,9	572,2	1 079,1	
Santé et services sociaux	Prévu	1 188,4	2 432,9	3 621,3	100,1
	Probable	1 067,7	2 557,2	3 624,8	
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	10,2	160,7	170,9	99,8
	Probable	10,6	160,0	170,6	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	227,6	107,7	335,4	84,6
	Probable	201,0	82,8	283,8	
Transport collectif	Prévu	360,1	648,2	1 008,3	97,4
	Probable	328,2	654,1	982,3	
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	481,6	180,3	662,0	113,8
	Probable	565,7	187,8	753,5	
Enveloppe centrale	Prévu	–	–	–	–
	Probable	–	–	–	
Total	Prévu	9 069,3	7 634,4	16 703,7	111,5
	Probable	9 901,7	8 723,7	18 625,4	

Note : Les montants ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au montant indiqué.

1 Des investissements prévus au PQI 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.

2 Un taux de réalisation probable supérieur à 100 % peut s'expliquer notamment par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation des travaux plus rapide que celui attendu.

4. Investissements réalisés en 2022-2023

Comparaison avec les investissements prévus au PQI 2022-2032¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité		Maintien du parc	Bonification du parc	Sous- total	Versements anticipés	Total	Taux de réalisation ² %
Administration gouvernementale	Prévu	212,5	282,5	495,0	–	495,0	85,2
	Réel	179,4	242,1	421,5	–	421,5	
Agriculture, forêts et faune	Prévu	34,1	91,3	125,3	–	125,3	63,1
	Réel	35,0	44,1	79,1	–	79,1	
Culture	Prévu	105,1	226,2	331,4	–	331,4	60,8
	Réel	135,5	66,1	201,6	–	201,6	
Développement du sport	Prévu	25,9	63,1	89,0	–	89,0	55,1
	Réel	20,0	29,1	49,0	–	49,0	
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	Prévu	63,8	183,6	247,4	–	247,4	60,2
	Réel	31,5	117,4	148,9	–	148,9	
Développement économique	Prévu	–	6,2	6,2	–	6,2	766,7
	Réel	2,8	44,7	47,5	–	47,5	
Éducation	Prévu	1 543,3	1 062,0	2 605,4	–	2 605,4	132,7
	Réel	1 567,7	1 890,9	3 458,6	–	3 458,6	
Enseignement supérieur	Prévu	636,8	216,3	853,0	–	853,0	110,0
	Réel	762,6	176,1	938,7	–	938,7	
Environnement	Prévu	34,3	62,5	96,8	–	96,8	85,8
	Réel	21,5	61,5	83,0	–	83,0	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	153,0	159,6	312,6	–	312,6	233,7
	Réel	148,9	330,2	479,1	251,5	730,6	
Municipalités	Prévu	536,1	449,5	985,6	–	985,6	133,8
	Réel	1 096,7	222,6	1 319,2	–	1 319,2	
Recherche	Prévu	–	173,7	173,7	–	173,7	120,2
	Réel	–	208,9	208,9	–	208,9	
Réseau routier	Prévu	2 113,4	668,3	2 781,7	–	2 781,7	94,9
	Réel	2 055,3	583,8	2 639,1	–	2 639,1	
Ressources informationnelles	Prévu	434,9	629,6	1 064,5	–	1 064,5	92,0
	Réel	463,1	516,5	979,6	–	979,6	
Santé et services sociaux	Prévu	1 001,9	1 596,4	2 598,3	–	2 598,3	123,9
	Réel	989,9	2 230,6	3 220,5	–	3 220,5	
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	12,5	222,2	234,8	–	234,8	68,8
	Réel	10,1	151,3	161,5	–	161,5	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	160,9	170,8	331,7	–	331,7	69,4
	Réel	98,1	117,1	215,2	15,0	230,2	
Transport collectif	Prévu	390,5	627,7	1 018,2	–	1 018,2	134,0
	Réel	292,8	571,2	864,0	500,0	1 364,0	
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	379,9	346,5	726,4	–	726,4	80,9
	Réel	466,1	121,6	587,7	–	587,7	
Enveloppe centrale	Prévu	5,0	5,0	10,0	–	10,0	–
	Réel	–	–	–	–	–	
Total	Prévu	7 844,0	7 243,0	15 087,0	–	15 087,0	111,8
	Réel	8 376,9	7 725,9	16 102,8	766,5	16 869,3	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus au PQI 2022-2032 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.

2 Un taux de réalisation supérieur à 100 % peut s'expliquer notamment par le devancement de travaux déjà prévus, un rythme de réalisation des travaux plus rapide que celui attendu ou par des versements anticipés d'aide financière à des organismes subventionnés. En l'occurrence, en 2022-2023, des aides financières totalisant 766,5 M\$ ont été versées par anticipation, respectivement de 500,0 M\$ pour des projets en transport collectif de l'ARTM et de deux sociétés de transport en commun (RTC et STL), de 251,5 M\$ pour différents projets de logements sociaux et communautaires, et de 15,0 M\$ en tourisme et activités récréatives (Ville de Québec pour la mise en œuvre de la Vision de la mobilité active sur son territoire). En excluant ces versements anticipés, le taux de réalisation est de 153,3 % pour le secteur Logements sociaux et communautaires, de 64,9 % pour le secteur Tourisme et activités récréatives, et de 84,9 % pour le secteur Transport collectif. Le taux de réalisation pour l'ensemble des investissements prévus pour l'année 2022-2023 est de 111,8 % et de 106,7 % en excluant les versements anticipés.

Annexe 1 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2018-2019 à 2022-2023

Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2018-2019 à 2022-2023¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	2018-2019 (PQI 2018-2028)			2019-2020 (PQI 2019-2029)		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
Administration gouvernementale	613,4	283,4	46,2	575,6	388,9	67,6
Agriculture, forêts et faune	101,4	74,5	73,4	107,8	75,0	69,6
Culture	184,9	185,8	100,5	167,5	171,8	102,6
Développement du sport	72,3	41,9	58,0	102,0	73,4	71,9
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	137,1	58,7	42,8	167,1	133,1	79,6
Développement économique	6,1	4,4	72,5	5,7	5,2	91,0
Éducation	941,1	1 295,5	137,7	1 316,6	1 728,6	131,3
Enseignement supérieur	696,5	661,8	95,0	993,7	666,1	67,0
Environnement	36,2	45,4	125,3	63,7	24,4	38,4
Logements sociaux et communautaires	274,3	223,5	81,5	363,1	251,8	69,3
Municipalités	784,3	642,5	81,9	592,6	558,6	94,3
Recherche	153,5	151,2	98,5	149,2	112,9	75,6
Réseau routier	2 185,8	2 216,7	101,4	2 366,0	2 387,6	100,9
Ressources informationnelles	698,6	531,3	76,1	841,5	712,3	84,7
Santé et services sociaux	1 247,2	1 431,4	114,8	1 302,5	1 539,8	118,2
Services de garde éducatifs à l'enfance	54,7	16,7	30,5	36,0	22,3	62,1
Tourisme et activités récréatives	232,7	143,2	61,5	314,7	227,8	72,4
Transport collectif	1 096,4	704,3	64,2	1 042,1	722,4	69,3
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	502,8	426,2	84,8	509,2	499,7	98,1
Enveloppe centrale ²	10,0	–	–	10,0	–	–
Total	10 029,2	9 138,2	91,1	11 026,4	10 301,8	93,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- Des investissements prévus et réels des années 2018-2019 à 2022-2023 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.
- Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.
- Le total des investissements prévus et réels pour 2020-2021 inclut des devancements qui sont respectivement de 2 901,2 M\$ et de 1 117,8 M\$. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2020-2021 est de 97,1 %.
- Le total des investissements réels pour 2021-2022 inclut des devancements de 1 367,0 M\$. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2021-2022 est de 97,0 %.
- Le total des investissements réels pour 2022-2023 inclut des devancements de 766,5 M\$. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2022-2023 est de 106,7 %.

HISTORIQUE DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

2020-2021 (PQI 2020-2030)			2021-2022 (PQI 2021-2031)			2022-2023 (PQI 2022-2032)			Moyenne 2018-2019 à 2022-2023		
Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
567,8	273,7	48,2	386,3	281,3	72,8	495,0	421,5	85,2	527,6	329,8	62,5
121,2	128,8	106,2	118,6	38,8	32,7	125,3	79,1	63,1	114,9	79,2	69,0
162,9	148,7	91,3	183,6	158,3	86,2	331,4	201,6	60,8	206,1	173,3	84,1
117,3	71,2	60,8	92,1	67,1	72,8	89,0	49,0	55,1	94,5	60,5	64,0
202,1	101,7	50,3	230,9	150,9	65,4	247,4	148,9	60,2	196,9	118,7	60,3
4,5	3,7	82,1	7,7	5,8	74,7	6,2	47,5	766,7	6,1	13,3	220,1
2 137,5	2 208,0	103,3	2 493,0	2 850,4	114,3	2 605,4	3 458,6	132,7	1 898,7	2 308,2	121,6
831,4	811,9	97,6	820,3	784,8	95,7	853,0	938,7	110,0	839,0	772,7	92,1
57,7	39,3	68,2	92,3	80,4	87,1	96,8	83,0	85,8	69,3	54,5	78,6
442,2	205,0	46,4	421,7	467,1	110,8	312,6	730,6	233,7	362,8	375,6	103,5
587,0	488,2	83,2	666,6	508,2	76,2	985,6	1 319,2	133,8	723,2	703,4	97,3
175,9	148,3	84,3	162,4	122,9	75,6	173,7	208,9	120,2	163,0	148,8	91,3
2 541,4	2 414,5	95,0	2 900,0	2 690,8	92,8	2 781,7	2 639,1	94,9	2 555,0	2 469,7	96,7
979,6	995,2	101,6	847,8	811,6	95,7	1 064,5	979,6	92,0	886,4	806,0	90,9
2 243,6	2 171,7	96,8	2 349,1	2 370,7	100,9	2 598,3	3 220,5	123,9	1 948,1	2 146,8	110,2
63,2	30,2	47,7	50,4	55,8	110,9	234,8	161,5	68,8	87,8	57,3	65,2
280,5	173,0	61,7	324,3	227,6	70,2	331,7	230,2	69,4	296,8	200,4	67,5
1 696,3	1 062,6	62,6	895,2	2 231,9	249,3	1 018,2	1 364,0	134,0	1 149,6	1 217,0	105,9
687,2	327,3	47,6	456,7	570,3	124,9	726,4	587,7	80,9	576,5	482,2	83,7
10,0	-	-	10,0	-	-	10,0	-	-	10,0	-	-
13 909,1	11 802,9	84,9³	13 509,1	14 474,6	107,1⁴	15 087,0	16 869,3	111,8⁵	12 712,2	12 517,4	98,5

Annexe 2 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures

Historique des investissements prévus aux PQI¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	PQI 2015-2025	PQI 2016-2026	PQI 2017-2027	PQI 2018-2028
Administration gouvernementale	4 504,9	3 521,6	3 663,5	3 815,0
Agriculture, forêts et faune	291,9	337,8	543,7	607,5
Culture	1 596,8	1 546,3	1 468,4	1 515,2
Développement du sport	329,7	360,1	392,5	468,2
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	932,3	921,3	882,6	964,4
Développement économique	6,9	26,5	17,5	15,3
Éducation	8 077,7	8 253,3	8 175,7	8 972,7
Enseignement supérieur	5 291,9	5 756,9	5 916,1	6 090,7
Environnement	578,4	615,7	574,0	577,8
Logements sociaux et communautaires	2 013,5	1 964,3	2 082,5	2 320,1
Municipalités	6 939,5	6 977,5	7 003,9	7 296,4
Recherche	815,5	831,7	863,9	917,3
Réseau routier	16 655,3	17 322,0	17 901,0	20 027,5
Ressources informationnelles	5 125,3	5 166,8	5 507,2	5 548,9
Santé et services sociaux	13 795,5	13 994,6	16 318,6	17 812,1
Services de garde éducatifs à l'enfance	807,9	605,5	529,8	456,5
Tourisme et activités récréatives	573,8	667,5	769,4	1 001,3
Transport collectif	7 247,7	7 059,9	7 059,9	9 002,4
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 164,7	2 755,7	2 654,3	3 089,8
Enveloppe centrale ²	10 650,8	10 015,0	8 775,4	9 900,9
Total	88 400,0	88 700,0	91 100,0	100 400,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus aux PQI 2015-2025 à 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

HISTORIQUE DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

PQI 2019-2029	PQI 2020-2030	PQI 2021-2031	PQI 2022-2032	PQI 2023-2033	PQI 2024-2034
3 829,4	3 797,0	4 046,4	4 548,4	4 624,7	5 021,0
560,8	709,0	793,0	762,0	615,7	597,4
1 575,6	1 963,5	2 019,7	2 117,4	2 135,7	2 164,6
718,0	653,3	731,3	675,8	1 023,8	990,0
1 200,0	1 160,8	1 146,5	1 076,9	1 448,4	1 434,1
9,2	6,4	34,9	23,9	186,6	197,0
13 889,2	19 150,3	20 910,5	21 116,1	22 249,2	22 699,4
6 325,6	6 323,4	6 485,8	7 141,5	7 732,8	8 508,9
627,7	930,6	957,4	902,5	983,7	918,1
2 442,4	2 510,0	2 644,2	2 540,5	2 902,2	3 780,0
7 216,7	7 536,5	7 569,5	7 448,3	7 124,2	7 152,9
985,8	1 006,5	984,0	1 000,8	985,2	992,9
24 580,0	26 832,1	28 330,8	30 672,6	31 544,6	34 540,4
6 578,1	7 394,3	7 211,7	7 572,8	7 715,2	7 779,7
19 407,4	20 462,6	20 551,2	22 754,2	24 153,2	23 845,9
401,8	374,8	355,0	474,1	901,6	906,2
1 114,3	1 148,5	1 213,6	1 259,8	1 325,0	1 813,9
9 040,3	13 581,2	12 830,3	13 395,6	13 781,4	13 822,7
2 935,6	4 053,9	3 571,7	3 644,0	4 451,3	4 691,0
11 962,1	10 905,4	12 612,6	13 372,9	14 115,5	11 143,9
115 400,0	130 500,0	135 000,0	142 500,0	150 000,0	153 000,0

Annexe 3 – Investissements par région administrative

**Investissements au PQI 2024-2034
par secteur d'activité, type d'investissements et par région administrative**
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	Région ¹								
	01 Bas-Saint-Laurent	02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	03 Capitale-Nationale	04 Mauricie	05 Estrie	06 Montréal	07 Outaouais	08 Abitibi-Témiscamingue	
Administration gouvernementale	Maintien du parc	55,7	81,4	1 287,9	93,3	64,3	1 036,7	85,4	104,7
	Bonification du parc	10,5	15,0	689,9	17,5	41,7	382,8	29,6	91,8
	Sous-total	66,2	96,4	1 977,7	110,7	106,0	1 419,5	115,0	196,5
Agriculture, forêts et faune	Maintien du parc	55,9	8,0	140,7	8,0	12,0	14,6	8,9	7,1
	Bonification du parc	46,8	7,2	7,8	7,2	6,0	11,1	5,5	6,5
	Sous-total	102,7	15,2	148,5	15,2	18,0	25,7	14,4	13,6
Culture	Maintien du parc	1,8	2,4	551,3	10,6	4,0	917,9	6,4	1,5
	Bonification du parc	10,6	7,7	152,2	10,3	18,9	229,0	11,1	4,3
	Sous-total	12,4	10,1	703,5	20,9	22,8	1 146,9	17,5	5,8
Développement du sport	Maintien du parc	11,6	4,6	11,0	11,3	12,6	63,2	5,3	2,9
	Bonification du parc	14,3	21,4	59,9	27,3	71,1	167,2	29,3	20,5
	Sous-total	25,9	26,0	70,9	38,7	83,6	230,4	34,5	23,4
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	1,8	17,0	30,3	2,5	4,6	18,9	3,7	10,3
	Sous-total	1,8	17,0	30,3	2,5	4,6	18,9	3,7	10,3
Développement économique	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	3,7	23,9	14,2	5,1	9,3	37,3	7,5	2,7
	Sous-total	3,7	23,9	14,2	5,1	9,3	37,3	7,5	2,7
Éducation	Maintien du parc	545,4	578,1	1 203,2	465,5	735,3	3 595,7	629,5	432,9
	Bonification du parc	53,5	58,8	468,5	124,6	155,0	1 386,0	205,2	32,0
	Sous-total	598,9	636,9	1 671,7	590,1	890,3	4 981,7	834,8	464,9
Enseignement supérieur	Maintien du parc	251,4	270,2	842,9	213,9	403,4	3 387,5	141,0	87,0
	Bonification du parc	84,8	52,4	106,1	44,9	64,1	1 018,5	46,3	56,7
	Sous-total	336,2	322,7	949,0	258,7	467,5	4 405,9	187,3	143,7
Environnement	Maintien du parc	59,3	30,1	110,0	30,1	40,6	93,3	18,7	37,0
	Bonification du parc	3,6	9,1	13,1	27,4	8,5	37,4	7,1	2,9
	Sous-total	62,9	39,2	123,1	57,6	49,1	130,7	25,8	39,9
Logements sociaux et communautaires	Maintien du parc	41,1	56,0	155,4	64,6	62,8	601,9	63,4	31,3
	Bonification du parc	46,4	44,3	193,7	43,9	119,7	505,0	77,6	31,8
	Sous-total	87,5	100,3	349,0	108,5	182,5	1 106,8	140,9	63,1
Municipalités	Maintien du parc	149,6	209,0	597,7	249,9	325,2	1 954,1	310,8	84,0
	Bonification du parc	8,3	10,6	24,9	8,1	17,1	117,0	34,1	30,3
	Sous-total	157,9	219,6	622,7	257,9	342,4	2 071,1	344,9	114,3
Recherche	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	35,6	21,8	213,5	56,4	98,8	296,0	14,7	47,9
	Sous-total	35,6	21,8	213,5	56,4	98,8	296,0	14,7	47,9
Réseau routier	Maintien du parc	934,5	872,3	4 102,6	1 252,3	1 490,4	5 462,5	908,3	702,0
	Bonification du parc	186,8	357,4	270,6	50,1	171,8	268,8	197,8	38,5
	Sous-total	1 121,3	1 229,7	4 373,2	1 302,4	1 662,2	5 731,3	1 106,1	740,5
Ressources informationnelles	Maintien du parc	75,0	103,6	1 150,4	103,6	188,3	789,9	152,1	55,0
	Bonification du parc	67,7	94,4	852,1	94,1	170,6	794,4	138,2	50,0
	Sous-total	142,7	198,0	2 002,5	197,7	358,9	1 584,4	290,3	105,0

INVESTISSEMENTS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

09 Côte-Nord	10 Nord-du- Québec	11 Gaspésie- Îles-de-la- Madeleine	12 Chaudière- Appalaches	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	16 Montérégie	17 Centre-du- Québec	Hors Québec	Total
60,5	6,8	22,4	25,0	44,4	21,3	86,8	189,1	37,4	29,4	3 332,6
5,7	26,5	37,0	37,3	22,1	25,4	33,0	178,0	25,1	19,6	1 688,5
66,2	33,3	59,4	62,4	66,5	46,7	119,8	367,2	62,5	48,9	5 021,0
11,8	6,4	22,3	9,0	3,0	9,8	10,5	60,5	1,8	-	390,3
9,1	15,9	3,8	5,7	5,7	8,7	3,6	51,3	5,0	-	207,1
20,9	22,3	26,1	14,7	8,7	18,6	14,1	111,8	6,8	-	597,4
5,0	0,3	1,1	3,5	3,5	13,0	5,1	15,7	2,3	-	1 545,4
3,0	1,1	18,8	12,0	56,0	14,7	17,6	44,5	7,3	-	619,2
8,0	1,4	19,9	15,5	59,5	27,7	22,7	60,2	9,6	-	2 164,6
2,2	9,8	1,4	11,7	5,8	9,6	11,3	28,8	10,3	-	213,3
6,8	8,5	6,8	36,8	38,2	44,2	53,7	145,9	24,7	-	776,7
9,1	18,3	8,2	48,4	44,0	53,8	64,9	174,7	35,0	-	990,0
108,7	509,5	-	-	-	-	-	-	-	-	618,1
207,3	477,5	0,9	4,0	4,0	4,9	6,0	19,9	2,4	-	816,0
316,0	986,9	0,9	4,0	4,0	4,9	6,0	19,9	2,4	-	1 434,1
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1,8	0,8	1,8	8,1	8,1	10,0	12,1	45,9	4,8	-	197,0
1,8	0,8	1,8	8,1	8,1	10,0	12,1	45,9	4,8	-	197,0
437,0	514,4	323,4	785,8	689,0	738,1	1 085,9	2 549,5	454,1	-	15 762,8
22,4	565,5	18,6	140,2	333,7	426,1	754,7	2 079,4	112,0	-	6 936,5
459,3	1 079,9	342,1	926,1	1 022,7	1 164,1	1 840,6	4 628,9	566,2	-	22 699,4
39,2	2,0	38,4	92,8	117,2	82,9	122,0	345,3	47,1	-	6 484,1
10,1	6,7	4,8	22,3	39,2	28,0	50,9	319,1	70,2	-	2 024,8
49,3	8,7	43,2	115,0	156,3	110,9	172,9	664,4	117,2	-	8 508,9
21,8	2,0	8,6	49,8	20,3	53,4	67,0	67,8	12,0	-	721,9
2,3	0,7	2,0	7,8	22,6	9,3	12,1	25,9	4,4	-	196,3
24,0	2,7	10,6	57,5	42,9	62,7	79,1	93,7	16,4	-	918,1
20,4	383,0	43,7	59,6	87,6	61,3	57,3	180,3	37,6	-	2 007,3
23,4	8,6	18,5	66,8	79,3	100,4	124,3	246,9	42,2	-	1 772,7
43,8	391,7	62,2	126,5	166,9	161,7	181,6	427,2	79,8	-	3 780,0
40,5	13,4	68,1	324,2	297,9	373,4	422,1	954,3	181,7	-	6 555,9
2,8	161,4	2,8	15,4	12,8	15,8	46,7	81,3	7,5	-	597,0
43,3	174,8	70,8	339,6	310,7	389,3	468,8	1 035,6	189,3	-	7 152,9
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13,9	1,6	24,9	15,9	16,2	39,2	23,8	62,6	10,0	-	992,9
13,9	1,6	24,9	15,9	16,2	39,2	23,8	62,6	10,0	-	992,9
1 118,7	292,1	711,0	2 025,3	251,1	631,9	968,3	5 244,6	1 354,0	-	28 322,0
341,8	5,3	14,1	368,4	740,5	947,2	1 197,4	716,9	345,0	-	6 218,4
1 460,5	297,5	725,1	2 393,7	991,6	1 579,2	2 165,6	5 961,5	1 699,0	-	34 540,4
36,2	17,2	35,6	165,6	165,1	204,5	246,0	550,8	101,1	-	4 140,0
32,4	14,7	32,3	150,0	150,0	185,3	223,5	499,9	89,6	0,5	3 639,8
68,7	31,9	67,9	315,6	315,0	389,8	469,4	1 050,7	190,8	0,5	7 779,7

INVESTISSEMENTS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Investissements au PQI 2024-2034 par secteur d'activité, type d'investissements et par région administrative (suite) (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	Région ¹	01	02	03	04	05	06	07	08
		Bas-Saint-Laurent	Saguenay-Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais	Abitibi-Témiscamingue
Santé et services sociaux	Maintien du parc	215,9	377,7	1 117,1	242,7	508,8	3 980,8	343,1	206,3
	Bonification du parc	33,1	342,7	1 929,7	109,8	263,1	2 050,0	979,6	310,1
	Sous-total	249,0	720,4	3 046,7	352,6	771,9	6 030,8	1 322,7	516,3
Services de garde éducatifs à l'enfance	Maintien du parc	3,2	4,4	12,3	4,4	8,0	32,4	6,5	2,4
	Bonification du parc	17,6	24,5	68,3	24,5	44,5	179,5	36,1	13,0
	Sous-total	20,8	29,0	80,6	29,0	52,5	211,9	42,6	15,4
Tourisme et activités récréatives	Maintien du parc	20,3	31,6	175,2	17,8	19,4	1 119,1	26,9	19,9
	Bonification du parc	4,2	6,0	44,3	5,5	8,5	44,2	7,4	8,6
	Sous-total	24,5	37,5	219,6	23,3	27,9	1 163,3	34,3	28,6
Transport collectif	Maintien du parc	0,4	37,6	146,2	17,3	38,1	1 785,6	80,5	0,3
	Bonification du parc	6,7	127,6	3 249,8	107,2	93,0	6 061,9	407,0	19,5
	Sous-total	7,1	165,2	3 396,0	124,5	131,1	7 847,5	487,6	19,7
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Maintien du parc	65,6	29,3	315,2	28,5	79,8	164,5	32,6	44,0
	Bonification du parc	77,5	57,0	291,7	35,1	58,5	239,5	82,7	21,2
	Sous-total	143,0	86,3	606,9	63,6	138,3	404,0	115,3	65,2
Sous-total		3 200,1	3 995,2	20 599,6	3 615,4	5 417,8	38 844,4	5 139,7	2 616,8
En pourcentage		2,3	2,8	14,5	2,5	3,8	27,4	3,6	1,8
Enveloppe centrale ²		-	-	-	-	-	-	-	-
Total		3 200,1	3 995,2	20 599,6	3 615,4	5 417,8	38 844,4	5 139,7	2 616,8

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Les enveloppes sectorielles d'investissements pour le maintien du parc sont réparties entre les régions selon l'historique d'allocation ou de réalisation des dernières années lorsque disponible, sinon, selon les informations dans les PAGI (en fonction de la valeur de remplacement, l'IEG et le DMA) afin de refléter leur utilisation probable au cours des 10 prochaines années, par région. De plus, les enveloppes sectorielles d'investissements pour la bonification du parc qui ne comportent pas de projet particulier sont réparties entre les régions, en proportion de la population de chacune de ces régions sur celle de l'ensemble du Québec.
- 2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

INVESTISSEMENTS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

09 Côte-Nord	10 Nord-du- Québec	11 Gaspésie- Îles-de-la- Madeleine	12 Chaudière- Appalaches	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	16 Montérégie	17 Centre-du- Québec	Hors Québec	Total
211,8	132,1	185,8	567,8	204,1	207,1	480,4	1 012,9	242,7	-	10 237,2
297,9	1 319,1	114,2	521,8	144,1	870,9	485,8	3 453,1	383,9	-	13 608,7
509,6	1 451,1	300,0	1 089,6	348,2	1 078,1	966,2	4 466,0	626,7	-	23 845,9
1,5	0,7	1,5	7,1	7,1	8,7	10,5	23,5	4,2	-	138,4
8,4	4,1	8,4	39,1	39,1	48,4	58,7	130,4	23,0	-	767,7
10,0	4,8	10,0	46,2	46,2	57,1	69,2	153,9	27,2	-	906,2
16,6	3,3	19,6	19,0	3,1	37,8	33,6	26,2	27,2	-	1 616,6
1,7	1,0	2,3	6,6	6,6	8,5	15,9	21,1	5,0	-	197,3
18,3	4,3	21,9	25,6	9,7	46,3	49,5	47,3	32,2	-	1 813,9
0,2	0,1	0,2	42,6	39,5	1,0	28,7	212,3	0,5	-	2 431,1
12,8	16,0	3,2	147,4	297,8	59,7	83,1	674,5	24,5	-	11 391,6
13,0	16,1	3,4	190,0	337,3	60,7	111,8	886,8	25,0	-	13 822,7
161,7	384,4	560,9	656,4	37,3	189,9	51,5	287,3	35,9	-	3 124,9
85,2	30,9	14,0	122,2	47,9	95,4	67,7	208,1	31,6	-	1 566,1
246,9	415,3	574,9	778,5	85,2	285,3	119,3	495,4	67,5	-	4 691,0
3 382,5	4 943,4	2 373,2	6 573,0	4 039,9	5 586,2	6 957,5	20 753,6	3 768,3	49,4	141 856,1
2,4	3,5	1,7	4,6	2,8	3,9	4,9	14,6	2,7	-	100,0
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11 143,9
3 382,5	4 943,4	2 373,2	6 573,0	4 039,9	5 586,2	6 957,5	20 753,6	3 768,3	49,4	153 000,0

Section C

BILAN DE L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Section C

Bilan de l'état des infrastructures publiques

1. Une vision à long terme des besoins d'investissements en maintien du parc du gouvernement	5
2. Les faits saillants des PAGI 2024-2025	7
2.1 La majorité des infrastructures évaluées en bon état	7
2.2 56 % des infrastructures des organismes publics en bon état.....	9
2.3 Le déficit de maintien d'actifs évalué à 37,1 G\$	9
3. Les PAGI 2024-2025	12

1. Une vision à long terme des besoins d'investissements en maintien du parc du gouvernement

Pour mesurer et suivre en continu l'état et le DMA du parc d'infrastructures publiques, le gouvernement s'est doté d'un IEG qui lui permet d'établir et de planifier les priorités d'investissements permettant d'assurer la pérennité.

Élaboré sur la base des meilleures pratiques en matière de gestion des investissements en infrastructures, cet indicateur offre une base d'évaluation globale, comparable et relativisée de l'état des différentes catégories d'infrastructures. Celui-ci est fondé d'abord sur une base quantitative, soit l'évaluation des besoins d'investissement requis d'ici cinq ans sur chacune des infrastructures existantes. Il est par la suite combiné à une gestion du risque axée sur le potentiel de service de l'infrastructure. Ainsi, l'IEG permet d'orienter le niveau d'investissement récurrent nécessaire en maintien du parc au PQI.

L'IEG instaure cinq états possibles, soit de très bon à très mauvais, ainsi qu'un seuil d'état en dessous duquel une infrastructure n'est plus considérée comme étant dans un état satisfaisant. Lorsque l'état d'une infrastructure est sous ce seuil d'état, cette dernière comporte généralement un DMA. Une infrastructure classée D ou E ne signifie pas qu'elle est non sécuritaire, cela signifie que des travaux de maintien sont requis afin qu'elle soit considérée dans un état satisfaisant.

À titre d'exemple, pour l'évaluation des immeubles, la majorité des MO utilisent l'indice de vétusté physique¹ pour évaluer leur état. En fonction de cette méthode, une infrastructure dont les besoins en maintien d'actifs excèdent une proportion de 15 % de sa valeur de remplacement serait évaluée en mauvais état (IEG de D), et lorsque cette proportion est de plus de 30 %, elle serait évaluée en très mauvais état (IEG de E).

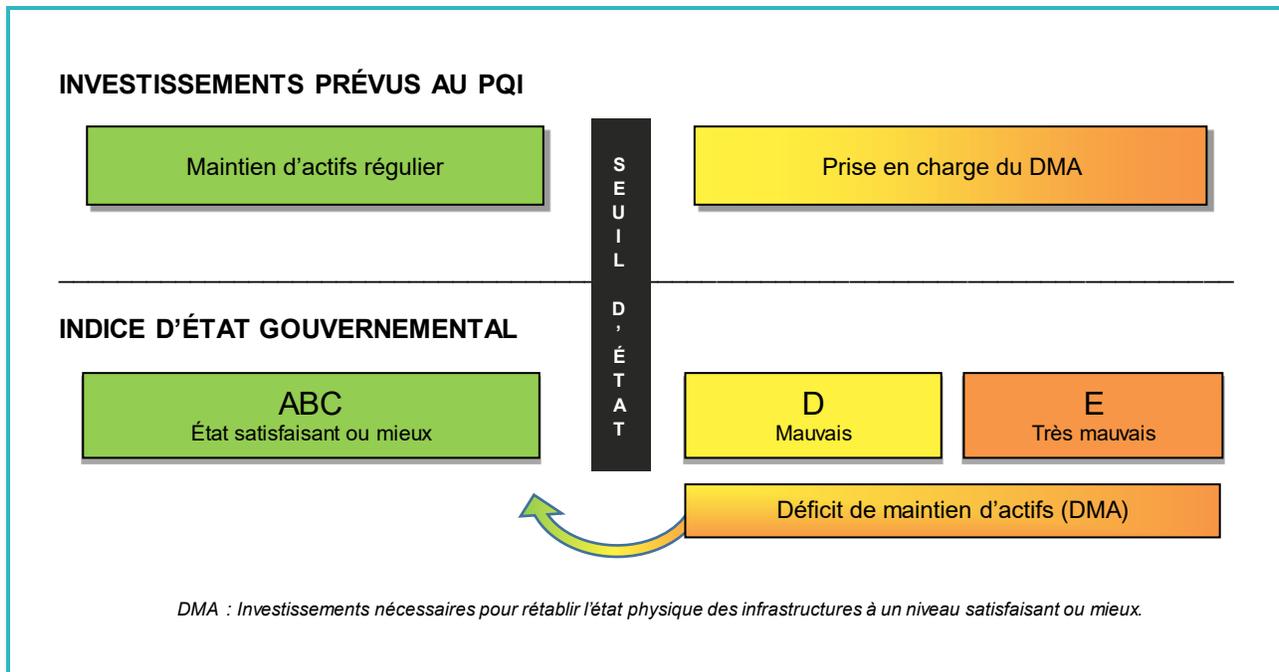
Indice d'état gouvernemental

Indice	État	Description
A	Très bon	L'infrastructure est habituellement récente ou elle est remise à neuf. Elle rend le service sans interruption ou ralentissement. Elle nécessite peu de travaux de maintien d'actifs.
B	Bon	L'infrastructure présente un niveau léger de dégradation et de défektivité. Elle nécessite certains travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son deuxième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir et nécessiter rarement la mise en place de mesures d'atténuation de risques.
C	Satisfaisant	L'infrastructure présente un niveau modéré de dégradation et de défektivité. Elle nécessite régulièrement des travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son troisième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir et nécessiter occasionnellement la mise en place de mesures d'atténuation de risques.
Seuil d'état		

¹ Indice de vétusté physique : somme des coûts estimés de tous les travaux en maintien d'actifs devant être réalisés sur un horizon de cinq ans, divisée par la valeur de remplacement de cette infrastructure.

Indice	État	Description
D	Mauvais	L'infrastructure présente un niveau élevé de dégradation et de déféctuosité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs importants. Habituellement, l'infrastructure dépasse sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir et nécessiter régulièrement la mise en place de mesures importantes d'atténuation de risques.
E	Très mauvais	L'infrastructure présente un niveau très élevé de dégradation et de déféctuosité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs très importants. Habituellement, l'infrastructure dépasse nettement sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir et nécessiter plus souvent la mise en place de mesures très importantes d'atténuation de risques.

Le DMA représente une estimation de la valeur des investissements requis pour rétablir l'infrastructure dans un état satisfaisant ou mieux, ou bien pour la remplacer. Sans égard à l'état de l'infrastructure, l'organisme responsable doit s'assurer que la santé et la sécurité des personnes ne sont pas compromises, sans quoi l'infrastructure doit être mise hors service. L'IEG et le DMA contribuent à orienter les choix du gouvernement lors de l'élaboration du PQI.



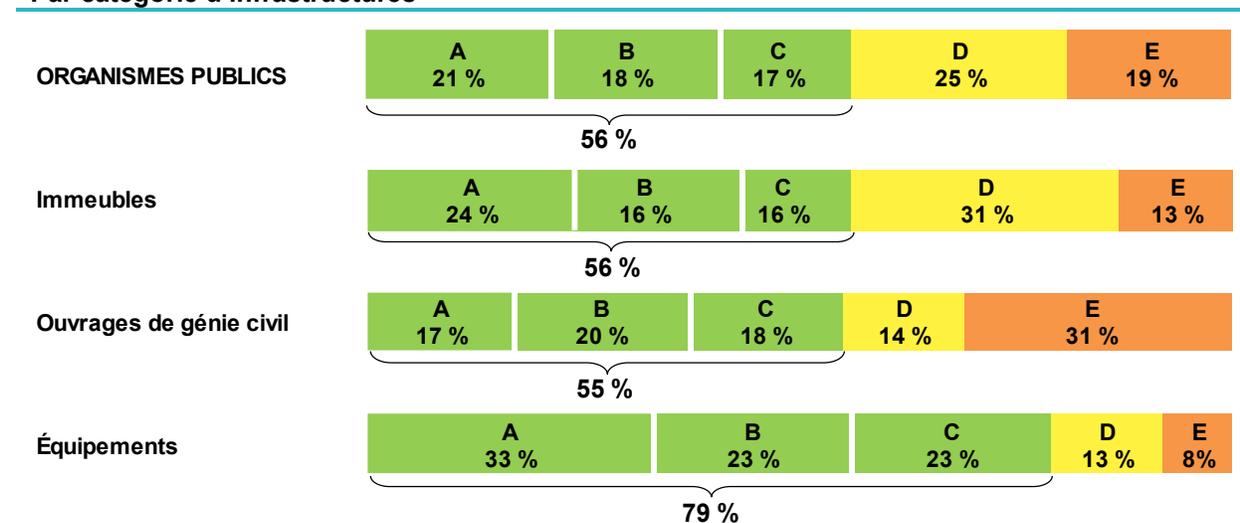
2. Les faits saillants des PAGI 2024-2025

2.1 La majorité des infrastructures évaluées en bon état

□ 56 % des infrastructures des organismes publics sont évaluées en bon état

Globalement, 56 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C).

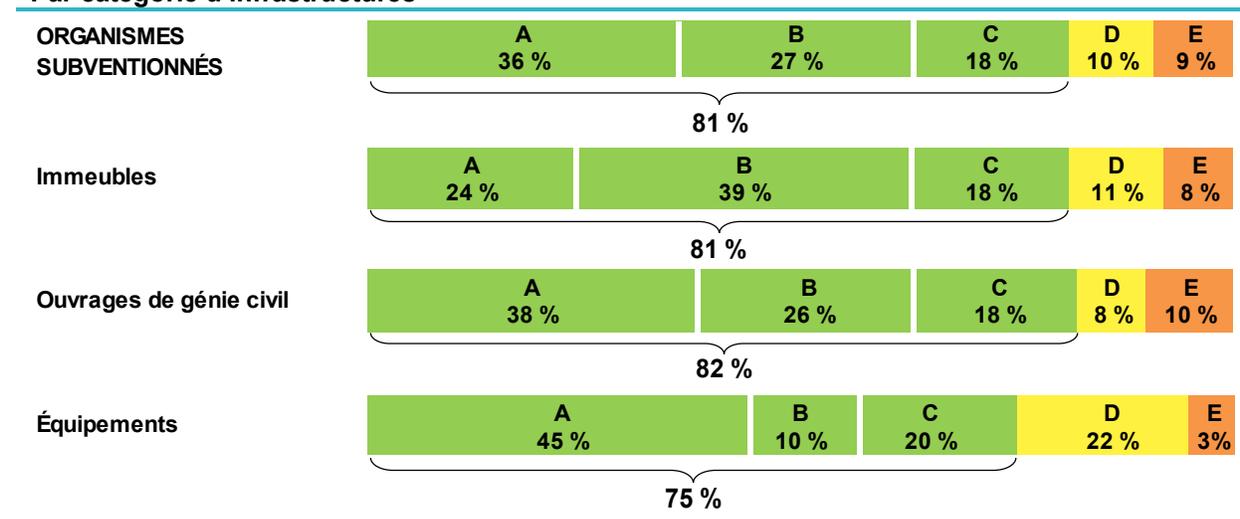
Indices d'état des organismes publics Par catégorie d'infrastructures



□ 81 % des infrastructures des organismes subventionnés sont évaluées en bon état

Globalement, 81 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes subventionnés sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C).

Indices d'état des organismes subventionnés Par catégorie d'infrastructures



Bilan global de l'état du parc d'infrastructures publiques
Par secteur et organisme
(en pourcentage)

	PAGI	PAGI 2024-2025					
	2023-2024	A	B	C	ABC	D	E
Infrastructures des organismes publics¹	56	21	18	17	56	25	19
Santé et Services sociaux²							
Établissements du RSSS	76	43	20	14	77	17	6
Éducation²							
Organismes scolaires	39	12	15	17	44	38	18
Enseignement supérieur²							
Cégeps	46	6	10	19	35	53	12
Universités	57	19	21	17	57	25	18
Total de l'Enseignement supérieur	52	14	17	17	48	37	15
Culture²							
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	46	15	18	17	50	28	22
Réseau routier²							
Ministère des Transports et de la Mobilité durable							
<i>Chaussées</i>	53	16	25	11	52	19	29
<i>Structures – Réseau supérieur</i>	56	11	18	27	56	7	37
<i>Structures – Ponts municipaux</i>	60	13	14	33	60	10	30
<i>Ponceaux</i>	84	52	22	10	84	8	8
Total du Réseau routier	56	16	22	19	57	13	30
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres²							
Société des traversiers du Québec	83	53	16	19	88	12	0
Tourisme et activités récréatives²							
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	30	13	15	2	30	56	14
Logements sociaux et communautaires²							
Société d'habitation du Québec	63	27	16	17	60	26	14
Environnement²							
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	41	9	15	18	42	56	2
Administration gouvernementale²							
Société québécoise des infrastructures	59	24	9	23	56	29	15
Infrastructures des organismes subventionnés¹	82	36	27	18	81	10	9
Transport collectif²							
Sociétés de transport en commun	78	35	24	18	77	15	8
Municipalités²							
Municipalités	83	36	28	18	82	8	10
Logements sociaux et communautaires²							
Organismes subventionnés par la SHQ	68	39	19	11	69	14	17

¹ Les pourcentages pour chaque IEG, soit A, B, C, D, et E, représentent le ratio suivant : le total de la valeur de remplacement des infrastructures des organismes publics incluses dans cet IEG sur le total de la valeur de remplacement de toutes les infrastructures des organismes publics. Il en est de même pour les pourcentages des organismes subventionnés.

² Les pourcentages pour chaque IEG, soit A, B, C, D et E, représentent le ratio suivant : le total de la valeur de remplacement des infrastructures de l'organisme incluses dans cet IEG sur le total de la valeur de remplacement de toutes les infrastructures de l'organisme.

2.2 56 % des infrastructures des organismes publics en bon état

Globalement, 56 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics demeurent évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C). Par rapport aux PAGI 2023-2024, la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc a permis de stabiliser la proportion des infrastructures des organismes publics en bon état.

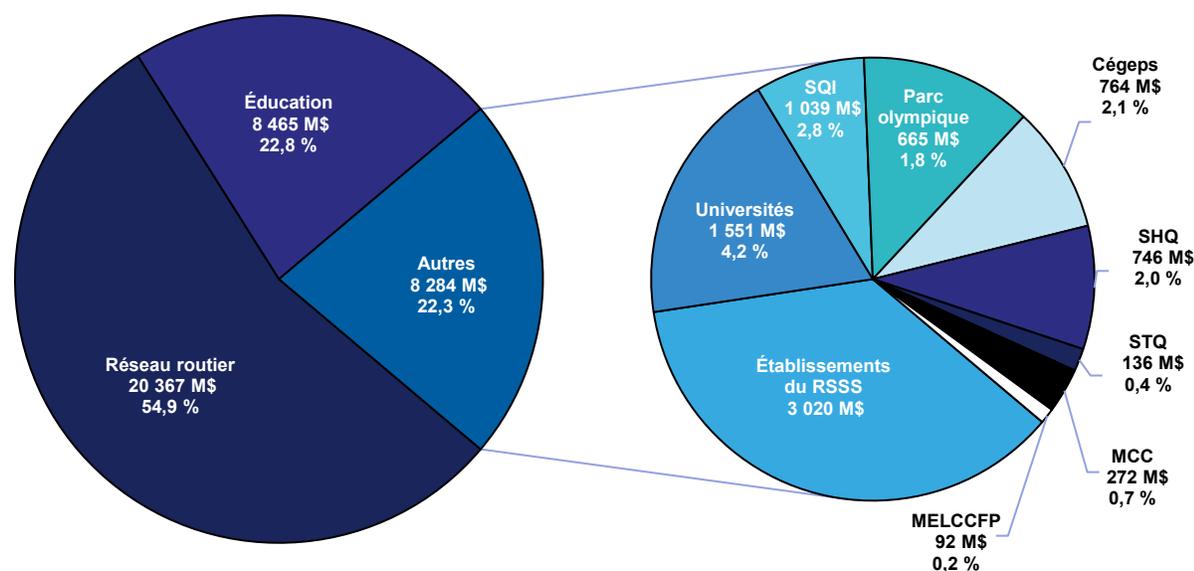
2.3 Le déficit de maintien d'actifs évalué à 37,1 G\$

En 2024-2025, le DMA des infrastructures du gouvernement s'établit à 37,1 G\$ et est attribuable :

- au secteur Réseau routier dans une proportion de 55 %;
- au secteur Éducation dans une proportion de 23 %;
- aux autres secteurs dans une proportion de 22 %.

L'évaluation du DMA relève de chaque organisme public désigné par le gouvernement pour l'élaboration d'un PAGI. Comme les infrastructures des organismes subventionnés n'appartiennent pas au gouvernement du Québec, la responsabilité de leur maintien leur revient, dont leur DMA. Ainsi, le DMA des organismes subventionnés n'est pas pris en considération dans celui des organismes publics sous la responsabilité du gouvernement.

Répartition du DMA des organismes publics



L'évolution du DMA est attribuable à trois causes principales : les effets de dégradation naturelle d'une infrastructure au cours de son cycle de vie utile, incluant l'inflation du coût des travaux cumulés et non réalisés en cours d'année, la constatation de nouveaux travaux lors d'une inspection récente et les investissements réalisés pour résorber le DMA au cours de la période.

□ Une augmentation du DMA de 2,2 G\$

Par rapport au DMA de l'an dernier de 34,9 G\$, une augmentation du DMA de 2,2 G\$ est constatée entre les PAGI 2023-2024 et les PAGI 2024-2025. Cette augmentation s'explique par trois facteurs :

- La dégradation naturelle des infrastructures qui a contribué à une augmentation du DMA de 2,7 G\$, dont principalement :
 - 1,6 G\$ liés au vieillissement des immeubles, particulièrement ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux, incluant une révision significative à la hausse des coûts des travaux à réaliser en raison de l'inflation qui reflète les conditions du marché de la construction;
 - 1,1 G\$ liés au vieillissement naturel des chaussées et des structures du réseau routier;
- Une augmentation nette de 2,0 G\$ résultant de nouveaux travaux de maintien d'actifs répertoriés au cours de la période et d'une révision à la baisse de l'ampleur des travaux requis pour corriger des déficiences répertoriées sur les chaussées en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E).
- La réalisation de travaux au cours de la période qui ont permis de résorber des besoins cumulés d'une valeur de 2,5 G\$, dont principalement :
 - 1,6 G\$ pour des travaux de réfection, de reconstruction et de mise aux normes de composantes critiques, notamment sur les immeubles des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de l'enseignement supérieur et des logements sociaux et communautaires;
 - 0,9 G\$ pour des travaux visant la réfection, la reconstruction et la correction de déficiences sur les infrastructures routières.

Évolution du DMA des organismes publics Par secteur et organisme (en millions de dollars)

	PAGI 2023-2024	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	PAGI 2024-2025
DMA total	34 897,3	2 711,9	2 047,3	(2 540,3)	37 116,2
Santé et Services sociaux					
Établissements du RSSS	2 699,1	281,4	414,1	(374,3)	3 020,3
Éducation					
Organismes scolaires	7 660,5	826,4	747,8	(769,6)	8 465,1
Enseignement supérieur					
Cégeps	541,0	77,0	248,9	(103,1)	763,8
Universités	1 415,2	94,9	222,1	(181,6)	1 550,6
Total de l'Enseignement supérieur	1 956,2	171,9	471,0	(284,7)	2 314,4
Culture					
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	261,7	57,0	(27,8)	(19,2)	271,7
Réseau routier					
Ministère des Transports et de la Mobilité durable					
<i>Chaussées</i>	10 084,0	972,0	(448,0)	(627,0)	9 981,0
<i>Structures – Réseau supérieur</i>	8 440,1	14,1	356,8	(98,3)	8 712,7
<i>Structures – Ponts municipaux</i>	616,3	13,6	48,0	(60,6)	617,3
<i>Ponceaux</i>	1 073,8	97,9	6,2	(121,6)	1 056,3
Total Transports	20 214,2	1 097,6	(37,0)	(907,5)	20 367,3
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres					
Société des traversiers du Québec	140,6	23,8	(21,7)	(6,5)	136,2
Tourisme et activités récréatives					
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	626,7	–	73,6	(35,6)	664,7
Logements sociaux et communautaires					
Société d'habitation du Québec	592,2	178,5	100,3	(125,4)	745,6
Environnement					
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	81,1	0,8	16,7	(6,3)	92,3
Administration gouvernementale					
Société québécoise des infrastructures	665,0	74,5	310,4	(11,3)	1 038,6

3. Les PAGI 2024-2025

Depuis 2015-2016, les PAGI des organismes désignés par le gouvernement présentent l'inventaire et l'état de la majorité des infrastructures sous leur responsabilité. La mise en œuvre des PAGI constitue la première étape d'une démarche visant à assurer une planification optimale des investissements en infrastructures prévus au PQI, en tenant compte de la meilleure combinaison requise entre les besoins de maintien et de développement du parc, et ce, en fonction de la capacité de payer des citoyens.

Les PAGI 2024-2025 suivants sont disponibles sur le site Web du SCT².

Organismes désignés par le gouvernement pour produire un PAGI

Portefeuille budgétaire / Secteur PQI	Organismes
Affaires municipales et Habitation	
<ul style="list-style-type: none"> Municipalités Logements sociaux et communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Municipalités Société d'habitation du Québec Organismes subventionnés par la Société d'habitation du Québec
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	
<ul style="list-style-type: none"> Administration gouvernementale 	<ul style="list-style-type: none"> Société québécoise des infrastructures
Culture et Communications	
<ul style="list-style-type: none"> Culture 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes et sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications
Éducation	
<ul style="list-style-type: none"> Éducation 	<ul style="list-style-type: none"> Organismes scolaires
Enseignement supérieur	
<ul style="list-style-type: none"> Enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> Cégeps Universités
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	
<ul style="list-style-type: none"> Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Santé et Services sociaux	
<ul style="list-style-type: none"> Santé et services sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> Établissements du réseau de la santé et des services sociaux
Tourisme	
<ul style="list-style-type: none"> Tourisme et activités récréatives 	<ul style="list-style-type: none"> Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique
Transports et Mobilité durable	
<ul style="list-style-type: none"> Réseau routier Transport collectif Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres 	<ul style="list-style-type: none"> Ministère des Transports et de la Mobilité durable Sociétés de transport en commun Société des traversiers du Québec

² SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Publications*, [en ligne : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/>].

